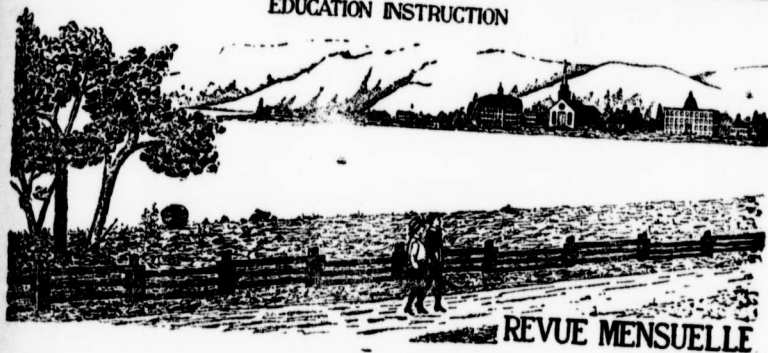


L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

PÉDAGOGIE

Les écoles techniques

Nous avons déjà attiré l'attention des directeurs des écoles de garçons sur le devoir qui incombe aux écoles primaires d'aider, dans la mesure du possible, au recrutement des écoles techniques, créées il y a quelques années par le Gouvernement de Québec.

Ce devoir s'impose plus que jamais, car après la guerre les industries canadiennes devront doubler leur activité. Il s'impose aussi parce que généralement, en notre province, le choix d'une carrière pour les petits garçons se fait à l'aveugle, au petit bonheur; ce choix est souvent prématuré; parce que ni les parents ni les maîtres ne se sont enquis des aptitudes des enfants. Avant la création des Écoles techniques, chez nous, les jeunes gens qui se destinaient aux métiers ou à l'industrie étaient livrés au hasard d'un apprentissage tout à fait défectueux, dans une boutique quelconque, où le pauvre apprenti jouait plutôt le rôle de domestique ou de commis-auxiliaire. Il n'en est plus de même aujourd'hui avec les Écoles techniques, grâce auxquelles les jeunes gens peuvent apprendre théoriquement et pratiquement, avec science et méthode, un métier qui en fait des artisans habiles et instruits et commande dès la sortie de l'École Technique des traitements élevés. Au point de vue national, il importe que les petits Canadiens français entrent dans l'industrie comme mécaniciens, électriciens, etc. Ce ne sont ni les aptitudes, ni les talents qui manquent aux nôtres, mais bien la formation. Mais cette formation est possible aujourd'hui: pourquoi ne pas en profiter?

Dans les écoles de garçons des villes, il conviendrait de se préoccuper, au cours supérieur, de la vocation des enfants, et d'orienter leurs études à cette fin. Tous ceux qui ont des aptitudes pour les travaux manuels devraient être orientés vers les écoles techniques, après avoir été préparés spécialement sur les langues française et anglaise, les mathématiques et le dessin.

Ne pourrait-on pas, comme la chose se fait dans quelques écoles primaires de Montréal, introduire le travail manuel dès le degré intermédiaire.

Dans le Rapport de la Commission Royale sur l'enseignement technique, publié à Ottawa il y a une couple d'années, il est dit: "On admet que les exercices manuels devraient avoir leur place marquée dans tous les cours depuis le jardin de l'enfance jusqu'à la onzième ou douzième année, dans le but de développer les facultés et de faire connaître les aptitudes des élèves."

Dans tous les cas, il convient de se renseigner auprès des Directeurs des Écoles Techniques de Québec et de Montréal, afin que les écoles primaires de garçons des villes fassent leur part dans l'œuvre du recrutement de nos futurs techniciens.

C.-J. MAGNAN

Correspondance pédagogique (1)

Mademoiselle,

C'est toujours avec le plus grand plaisir que je réponds aux questions pédagogiques qui me sont posées, ne craignez pas de m'en adresser.

Celle d'aujourd'hui présente un vif intérêt non seulement pour vous, Mademoiselle, mais encore pour toutes les institutrices qui observent et notent les aptitudes de leurs élèves.

"Comment, dites-vous, travailler dans le sens professionnel à l'école primaire?"

Rien n'est plus simple. L'École, Mademoiselle, ne remplirait pas son objet si elle se bornait aux théories de l'arithmétique, aux règles de grammaires les plus usitées, au cours des leçons de choses, aux précis d'histoire.—L'École a une mission plus haute, elle doit former le cœur, orner l'esprit, diriger la volonté en vue de l'avenir. Pour remplir un tel rôle, il faut des efforts soutenus, prolongés de la part de la maîtresse et de celle des élèves; aussi devez-vous profiter de toutes les circonstances qui favorisent non seulement le développement de toutes les facultés intellectuelles et morales, mais encore de celles qui contribuent à l'éclosion des aptitudes professionnelles.

(1) Reproduit de l'*Ecole Française* de juin 1909.

Pour corriger les défauts et fortifier les qualités de l'enfant, il ne suffit pas de lui donner de belles et longues théories, il faut le mettre dans la disposition de les vivre, de les appliquer. Mal avisé serait le docteur qui se bornerait à ses études personnelles pour s'en servir indifféremment sans examen préalable. Tout au contraire, le docteur ausculte son malade, questionne sur le début du mal, juge si tel ou tel remède convient à la maladie qu'il découvre, dose le remède à l'âge, à la force, au tempérament, à la disposition générale de son malade, décide si tel air lui est funeste, si tel travail lui est nuisible.

De même, vous, Mademoiselle, vous ne devez pas appliquer inconsidérément vos connaissances pédagogiques; vous devez, vous aussi, ausculter les aptitudes de vos élèves, prêter l'oreille à leurs conversations familières, approprier vos enseignements d'aujourd'hui aux nécessités de demain; vous devez les aider à découvrir leur voie, les préparer, les armer pour la profession reconnue probable.

Une observation minutieuse nous avertira des tendances et des aptitudes professionnelles de vos enfants. A la récréation, au jeu surtout, l'enfant se livre davantage, il se montre sous son vrai jour; profitez de ces moments de divertissements pour vous instruire.

Lorsque dans un coin de votre cour vous voyez un petit groupe d'enfants, approchez discrètement, avec une attitude indifférente, l'œil distrait, mais l'oreille attentive, auscultez leurs ébats, leurs mouvements, leurs paroles, vous en verrez toujours une dominer les autres, discuter sur le jeu préféré, vouloir la première place, conclure un marché à son avantage.

L'échange fait, suivez-la encore cette même enfant, bientôt vous la trouverez au milieu d'un autre groupe. A son attitude, à ses gestes, à son air aimable, à ses paroles attirantes vous ne pourrez que dire: vraiment cette enfant est née commerçante.

Suivez-la en classe, vous la verrez se passionner pour les questions de ventes et d'achats, ces problèmes lui sont familiers, elle les résout avec une facilité rare; les lettres d'affaires lui conviennent, vous sentez votre enfant dans son élément, ses yeux rayonnent de joie; vous dites et avec raison: cette enfant à des aptitudes pour le commerce.

Promenez encore votre regard observateur sur d'autres groupes, bientôt vous découvrirez celle qui n'aime pas beaucoup les livres et les cahiers, mais que les chiffons attirent; les jours de couture ont sa préférence.

Lorsqu'il s'agit de faire une dictée ou un problème, elle n'a pas d'idées, mais lorsqu'il faut prendre un dé, cette enfant est toujours la première, elle manie l'aiguille avec agilité, l'ouvrage glisse entre ses doigts, elle taille facilement et confectionne avec adresse des vêtements à sa "fille" comme elle dit en montrant sa poupée; les objets de layette ne la rebutent pas; il faut la voir diriger son imagination et son goût pour faire une pelisse, un béguin, un bavoir, les idées surabondent. Ce n'est pas l'intelligence qui lui manque,

elle a tout simplement des aptitudes marquées pour les travaux manuels; et dès l'école et par l'école vous pourrez lui donner le sens pratique, lui ouvrir l'esprit, perfectionner la sûreté du coup d'œil et l'habileté de la main; en un mot vous lui assurerez cette préparation générale que l'école est tenue de donner sans lui permettre d'être absorbée par des travaux nuisibles à ses études. H. Spencer n'hésite pas à mettre la science à la base de toutes choses comme la condition *sine qua non* de toute éducation, de tout art, de tout métier.

L'essentiel, Mademoiselle, c'est que vous ne consacriez pas à l'apprentissage professionnel une partie du temps classique.

L'école et la profession peuvent se préparer l'une par l'autre, mais ne doivent pas être confondues l'une avec l'autre; l'école d'abord, la profession ensuite, et cette dernière ne peut rien édifier de solide qu'autant qu'elle repose sur des assises bien établies d'une bonne éducation générale.

Il n'y a pas de règle sans exception; s'il est vrai qu'il y a des caractères qui se laissent facilement pénétrer, il y en a d'autres qui se replient sur eux-mêmes et qu'il est difficile de connaître; il ne faut donc pas toujours se baser sur certaines données apparentes.

A. VAGNER

Hygiène

(Aux Instituteurs et Institutrices)

L'ALIMENTATION RATIONNELLE

S'il est une question intéressante pour l'instituteur, c'est bien celle de son alimentation. L'instituteur dépense peu de muscle et beaucoup de matière cérébrale. Sa diète devra donc être toute différente de celle d'un individu qui fait un travail manuel. Les règles de l'alimentation rationnelle sont assez simples sous leur apparente complication.

Elles consistent à combiner sous une forme digestible et assimilable les divers produits des trois règnes de la nature susceptibles de se convertir en matières nutritives. Ces produits, nous les absorbons pour produire la croissance, la chaleur, la force et réparer les pertes produites par l'usure de notre organisme.

Il faudra donc combiner ces diverses matières selon les besoins de chacun de nos organes et, surtout, selon le travail particulier que notre état de vie impose à ces différents organes.

L'ouvrier de l'usine devrait se nourrir tout autrement que l'administrateur de cette même usine; la maîtresse d'école ne suivra pas le même régime alimentaire que la jeune fille qui travaille aux rudes mais vivifiants

travaux des champs; le cultivateur ne se nourrira pas comme l'homme de bureau.

Nous développerons cet exposé dans un prochain article et nous poserons quelques règles qui faciliteront la composition d'un régime alimentaire destiné à l'intéressante famille du personnel enseignant.

J.-G. PARADIS, M.D.

Bouches molles

On parle beaucoup de notre langue par le temps qui court. Elle est à la mode.

Les uns la travaillent *con amore*, pour l'épurer, l'écheniller, la désangliciser, nous la faire aimer, mieux écrire et mieux parler. D'autres lui consacrent leur ignorance et leurs préjugés pour la mieux haïr et nous l'arracher. Plusieurs trient ses mots, les passent au tamis, les vannent et livrent au vent les vocables parasites qui s'y collent et la défigurent. Plus d'un, continuant l'œuvre de l'école, reprise les accrocs faits à sa syntaxe, modernise ses formes vieillottes, la rehabille à neuf, ainsi qu'une dame dont on a couvert de poussière et déchiré le manteau le long des routes.

Qu'on me permette d'y aller, moi aussi, de mon humble salut à cette grande dame. Pour la servir, je cite comme un criminel au tribunal de ses fidèles défenseurs:—les Pierre Homier, les Rivard, les Héroux, les Lorrain, les éducateurs et tous les pères et mères de famille—le petit Canadien qui la maltraite.

Ce petit Canadien s'appelle Neuf-sur-Dix. Il est légion.

C'est l'enfant qui n'articule pas; à qui on n'a pas appris à articuler. C'est le demi-muet dont la langue et les mâchoires sont restées au maillot, si on peut dire; qui continue de faire *heu, heu, a-e-i-o-u, an-on-in-ou*, et dont les parents, initiés, croient qu'il parle très bien parce qu'ils le devinent, comme la chèvre devine les chevrotements de ses biquets.

Il ne s'agit pas, faut-il le dire, afin de forcer ces enfants à détailler leurs sons confus, de distinguer pour eux entre muettes, liquides, labiales, gutturales, et de leur donner un cours d'élocution. Évidemment non, puisque les leçons doivent commencer même dans les familles du peuple et s'adresser aux tout petits. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir quinze ans ni le génie d'un Mounet-Sully pour découvrir des mots. C'est sur eux que l'organe donne son coup de marteau. Et c'est ce coup de marteau qui fait que l'oreille ne s'y trompe pas.

Au surplus, un maître d'école intelligent s'apercevra vite, s'il ne le sait déjà, qu'un langage ainsi marqué à coups de consonnes doit être parlé à coups de volonté, et que ces coups répétés de volonté développent l'éner-

gie et affermissent le caractère—chose peu superflue en éducation. “Entre la langue et le caractère d'un peuple, disait Leibnitz, il y a la même relation mystérieuse qu'entre la lune et la mer”. Je n'ose pas imaginer ce que Leibnitz aurait pensé de la veulerie de notre peuple, s'il avait entendu l'articulation vague et les syllabes flasques et vaincues, sorties des bouches molles de nos jeunes gens.

Un enfant qui marque nettement la différence entre un p., un d., un v., un l., et un m, manifeste déjà de la fermeté, de la décision. Il prend parti. Ce n'est pas ceci, c'est cela qu'il veut dire! Il impose sa volonté aux mots; il l'imposera bientôt aux choses, il l'imposera aux hommes. C'est un caractère. C'est lui qui veut mener, qui mène, qui mènera partout, tous ces êtres de gélatine, camarades informes dont la bouche s'ouvre pour ne laisser échapper que des bruits qui parlent, interpellent leurs parents, répondent et erient avec des syllabes de jeune corneille affamée.

L'un de nos Pères irlandais me disait, l'autre jour, qu'il trouve la même mollesse chez ses élèves.

On dirait que la plupart de nos enfants, si vifs et si agiles pour tout le reste, ont la mâchoire, la langue, le gosier, les organes du langage ankylosés. Ils ressemblent aussi peu sur ce point aux petits Français, que le Parisien french des High Schools ressemble à celui de Paris, et que nos hâbleurs de hustings ressemblent à Albert de Mun. Ils ont, semble-t-il, la langue empâtée, avec un paquet de ouate dans la gorge.

Quand les élèves de l'admirable professeur qu'était notre vieux P. Grenier ne martelaient pas assez vaillamment leurs syllabes, il leur demandait, martelant lui-même ses mots comme sur une enclume: “Avez-vous du poil dans la bouche”? Et comme il était Canadien jusqu'aux ongles, il ajoutait quelquefois: “Contentez-vous d'en avoir aux pattes”!

Écoutez bien causer nos enfants—et souvent de grands enfants, et souvent de vieux enfants—ou regardez-les jouer. Si vous n'êtes pas initiés à leurs enfilades de commandements, d'appels, de reproches, d'injures, vous n'y comprendrez rien. Non pas à cause de l'argot ou des anglicismes; mais parce que toutes ces assonances, criées souvent à tue-tête, sortent de ces bouches pâteuses en mots amputés de leurs consonnes, en gammes de couacs, en langage d'agneau bêlant après son lait.

Essayez d'épeler le verbe envoyer dont un joueur de crosse se sert pour ordonner à un camarade de lancer la balle: *aoeue!* *haoueie!* *enoueie!* Il n'a pas le courage de prononcer le *v*. Ce *v*-là le gêne; il passe mal à travers la ouate.

Faites dire leurs noms à des écoliers, le jour d'une rentrée des classes. Vous aurez droit de vous féliciter, si, après deux ou trois reprises pour chacun, vous arrivez à savoir comme ils se nomment. Ce n'est pas timidité ou de ce qu'ils parlent trop bas, non; mais ils ont, là, la bouche ouverte, avec l'air que ça donne, inhabitués à fermer et à ouvrir les lèvres pour séparer les syllabes et leur faire rendre leur son propre. Le maître demande:

—Veux-tu me dire ton nom, mon enfant ?

—Oueh.

Il y a dans oui un *i* qu'il n'a pas l'énergie de pincer pour le faire résonner.

—Eh bien, dis-le moi, ton nom.

L'enfant remue mollement l'organe ouvert, d'où sortent des voyelles sans physionomie.

—Comment ? reprend l'instituteur d'un ton encourageant ; prononce ton nom comme il faut.

Nouveaux sons, comme de la bouche d'une poupée allemande, quand on lui pèse sur le ventre.

Avec ses voyelles collées les unes aux autres, le maître, au meilleur de sa connaissance, écrit des noms abracadabrants : Olion pour Napoléon ; Oie pour Lavoie, et n'importe quoi ! Greluche pour Laframboise.



Il en va de même pour d'anciens enfants. Plus d'un professeur s'époumonne, et des douzaines de nos orateurs s'égosillent en nous étourdisant pour arriver juste à n'être pas compris. Le jeu vraiment ne vaut pas la chandelle. Hier encore j'assistais à un discours dans une petite salle d'une acoustique étrange et merveilleuse. Il eût suffi d'un filet de voix, nette, ponctuée, volontaire et précise, avec des mots bien détaillés, pour y être, sans fatigue pour personne, parfaitement entendu. L'orateur, au contraire, épuisé, s'épongeant, toute sa machine respiratoire en feu, tous ses tuyaux ouverts, réussit à nous laisser l'impression compatissante de ses sueurs, de ses gestes d'athlète et de sa puissance gutturale, avec le regret de tout ignorer de la cause si belle pour laquelle il s'était condamné à un pareil martyre.

Il m'est arrivé cent fois, pendant des missions, de prendre des noms pour la ligue du Sacré-Cœur. A l'avance, je demande à tous de parler distinctement. De braves paroissiens, solides, beaux timbres de baryton, s'approchent et se nomment à tour de rôle. Et comme d'ordinaire je n'y comprends rien : "Pardon, dis-je, vous . . . ? Ils répètent, plus haut, plus fort. Souvent, à la troisième répétition, c'est un cri. Après le cri, ne voulant pas pousser plus haut—dans l'église, c'est toujours gênant—je recours au morcellement du nom ; je procède par partie, afin d'arriver au tout.

—S'il vous plaît, monsieur, vous avez dit : Porte Porte
Porte quoi ?

—Portelance!

—Portelance!

—Ah! fort bien, fort bien. Quel joli nom!

—Et vous, mon ami, vous vous appelez ?

Je reçois par la tête trois ou quatre sons bruyants, égarés entre des anches.

—Vous dites: Lala. . . . Lalaïante?

—Non, Lalayette!

—Oui, oui, bon, Lalayette, je comprends, merci.

—Non! puisque je vous le dis, Lalancette!

—Très bien, très bien, je vous demande pardon, Lalancette, c'est ça.

Et le ligueur Lalancette me lance deux yeux qui me crient encore plus haut que ses anches: êtes-vous sourd?

Il n'en revient pas de voir qu'un "homme instruit" comme ça ait eu tant de mal à apprendre un nom que lui, ignorant, sait par cœur d'un bout à l'autre, et depuis longtemps!

Qui n'a senti, en lisant les patientes leçons de nos grammaires, l'envie de les supplier: De grâce, déliez donc d'abord la bouche des Canadiens! Otez à leur lèvres cette mollesse de linge mouillé. Introduisez-leur, s'il vous plaît, un petit courant d'énergie dans les organes de la parole—ça servira peut-être à leur en introduire ailleurs. Faites-les articuler ce qu'ils disent, même leurs phrases métisses, croisées d'anglais! Votre travail, digne de tant d'éloges, ô sarcleurs de la "Vie courante", de tous les "Corrigeons-nous", de tous les "Parlons mieux", de tous les "Bulletins" consiste à corriger ceux qui parlent mal notre langue. Eh bien! je vous présente des Canadiens français qui ne la parlent pas. Il me semble que c'est radical. . . Car ce n'est pas parler notre langue que de se la coller au palais, d'engluer la moitié de ses syllabes dans une bouche de mollusque, et d'y faire passer l'autre moitié comme un balbutiement à travers un trou.

Une langue molle sans consonnes! C'est un marteau d'étope, une épée de flanelle. C'est un corps sans nerf et sans os. Il n'y a pas plus de ressemblance entre ce langage désarticulé, ces voyelles prises en gelée, et le vrai français distinctement parlé, qu'il n'y en a entre un poulet désossé et un coq gaulois, un beau Chantecler saluant de ses notes claironnantes le lever de l'aurore.

Et donc, apprenons aux enfants, aux éducateurs, surtout aux très puissantes éducatrices que sont les mères de famille, à faire vibrer sur les lèvres canadiennes les fermes syllabes françaises. Cela presse autant que tout le reste. C'est un sujet qui crie: au secours! Dussions-nous pendant un jour donner un peu de répit à l'anglicisme—l'ennemi!—et laisser nos marchands "settler" leurs comptes, nos avocats "filer" leurs protêts, nos di-neurs murmurer à l'oreille de leur voisin: "Je vous remercie pour le beurre"; nos mondaines s'acheter un beau "set de salon", deux ou trois "sets de boutons", un "set de vaisselle" afin de recevoir "correct", ma chère, un "set d'amis très "smart".

Guerre aux bouches molles!

LOUIS LALANDE, S.J.

(L'Action française.)

Inspection médicale des écoles

(Travail lu au Congrès des Commissaires d'écoles, tenu à Pont-Rouge, le 20 novembre 1917)

Le Conseil de l'Instruction publique ayant accueilli favorablement les représentations qui lui avaient été faites sur la nécessité d'une surveillance plus active des écoles et des écoliers au point de vue de l'hygiène, faisait adopter en 1915, par la Législature provinciale, des amendements à la loi scolaire, afin d'autoriser les commissaires d'écoles à pourvoir à l'inspection médicale de leurs écoles, et à faire les dépenses nécessaires à cette fin. Nos autorités scolaires et gouvernementales ont fait là un acte de la plus haute importance et il convient de les en féliciter sincèrement.

L'inspection médicale des écoles, bien qu'elle soit de date récente, n'en est plus à son stage d'expérimentation. Les bons résultats qu'elle a produits et qu'elle promet pour l'avenir lui ont donné droit de cité partout où on l'a établie, et il y a lieu de croire que nos commissions scolaires se prévaudront de la nouvelle législation pour l'introduire dans leurs écoles.

Il y va de l'intérêt vital de nos enfants. En effet, combien de parents ignorent que leurs enfants sont malades et qui seraient heureux de le savoir, afin de leur procurer les avantages de se guérir et de devenir des citoyens utiles au lieu de rester à la charge de leur famille.

L'inspection médicale, telle que nous voulons l'organiser, ne comporte pas de fortes dépenses; elle ne vise nullement à créer un salaire au médecin, ni à soustraire les enfants à l'autorité paternelle. Les parents restent toujours maîtres de leurs enfants; ils sont avertis seulement que leur enfant est malade et ils demeurent toujours libres de suivre ou de négliger l'avis du médecin. Ils gardent cependant, qu'on ne l'oublie pas, leur responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

L'hygiène s'occupe de l'école à trois points de vue différents:

1.—Elle s'occupe de l'école pour ce qui regarde les détails de sa construction et de son ameublement, en vue de mettre l'enfant dans un milieu qui soit le moins nuisible possible à sa santé. C'est là ce qui s'appelle "*l'hygiène scolaire*".

2.—Elle s'occupe de l'école en tant que les maladies contagieuses sont concernées; ceci regarde l'hygiène spéciale qui traite de la prophylaxie des maladies contagieuses ou transmissibles.

3.—Elle s'occupe des conditions physiques et de l'état de santé dans lesquels se trouve l'enfant qui fréquente l'école. Et cela, en vue de rechercher les maladies particulières dont il peut souffrir, afin qu'il puisse être traité et guéri. La recherche de cet "*état médical*" se fait par ce que l'on appelle "*l'inspection médicale*".

C'est à tort que l'on englobe les trois divisions précitées sous le nom d'inspection médicale des écoles.

L'inspection de l'école au strict point de vue de l'hygiène a fait constater et redresser les défauts de l'école comme bâtiments et ameublement. Elle a fait disparaître du milieu scolaire les maladies contagieuses si désastreuses pour l'enfant. Elle sert également au dépistage de ces maladies dans les familles.

C'est en faisant ce double travail qu'elle a constaté que, parmi les enfants à l'école, un grand nombre laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de la santé. En cela, elle a vite reconnu une voie ouverte à son activité dans l'œuvre qu'elle poursuit pour l'amélioration de la santé et pour arrêter, pendant qu'il en est encore temps, les progrès des maladies qui seront la cause d'une diminution de valeur dans le développement des enfants.

Pour faire ce travail, il fallait l'intervention du médecin. C'est donc une "*œuvre médicale*" poursuivie par l'hygiène. A l'heure actuelle, où l'on s'occupe si ardemment du relèvement de la santé de l'enfant, l'hygiène fait une œuvre non seulement médicale, mais encore chrétienne et civique à la fois, parce que le père de famille qui s'occupe de la santé de son enfant, lorsqu'on lui démontre que celui-ci est malade, fait une œuvre de chrétien et de citoyen.

Depuis que cette inspection existe, elle a révélé de la façon la plus évidente les multiples dangers du milieu scolaire. Comme exemple, qu'il me suffise d'énumérer les principales maladies déplorées par les inspecteurs médicaux des écoles de la cité de Montréal pour l'année 1914-15.

INSPECTIONS MÉDICALES DES ÉCOLES

Année scolaire 1914-15

Nombre d'élèves examinés				78,198
Nombre d'élèves trouvés malades				37,070
Nombre d'élèves trouvés sans défaut				36,128
Proportion des élèves examinés ayant besoin de traitement				50%
Défectuosités trouvées chez les élèves	No de cas	Taux par mille	No d'élèves traités	Pourcentage
Pédiculose	6,137	83.84	3,716	65%
Carie dentaire	25,396	346.95	6,767	26%
Adénoïdes	5,808	79.34	1,675	28%
Obstruction du nez	1,407	19.22	413	29%
Otite suppurée	765	10.33	278	36%
Mauvaise alimentation	1,822	24.90	413	22%
Maladies de peau	4,422	60.41	1,924	41%
Difformités	396	4.41	83	20%
Maladies des glandes	342	4.	40	11%
Maladies nerveuses	165	2.25	47	28%
Maladies mentales	92	1.26	6	6%
Maladies des yeux	4,192	57.27	1,160	27%

Si l'on compare ces statistiques avec celles qui nous sont fournies par les inspecteurs médicaux d'écoles d'autres pays, on remarque une étonnante concordance.

Mais il y a plus, l'inspection médicale nous a permis de constater d'autres maladies qui sont dues si particulièrement à certaines conditions scolaires qu'on les appelle "*maladies scolaires*". Ce sont la myopie et la scoliose ou déviation de la colonne vertébrale. Les statistiques démontrent que le pourcentage des élèves souffrant d'une vue défectueuse est de 27%. Ces troubles de la vue s'observent de plus en plus à mesure que le nombre d'années d'études augmente, et sont engendrés soit par un éclairage défectueux, soit par un travail trop continu ou trop prolongé, soit encore par un défaut d'adaptation de la table de travail et du banc à la taille de l'enfant.

Quant à la scoliose ou déviation de la colonne vertébrale, elle est aussi très fréquente. L'expérience démontre que 20% des garçons et 50% des filles ont une épaule plus haute que l'autre. Cette déviation est surtout produite par les mauvaises positions des enfants pendant les exercices d'écriture. Accentuée, elle réalise la plus disgracieuse des déformations, en même temps qu'elle diminue l'espace réservé aux poumons, d'où essoufflement habituel, tendance aux affections pulmonaires, gêne de la circulation, palpitations fréquentes, etc.

L'inspection médicale nous a aussi permis de constater que les troubles de l'appareil auditif sont très fréquents à l'école. Bien des causes peuvent amener ce résultat. Parmi les principales, mentionnons les maladies éruptives, infectieuses de l'appareil respiratoire qui toutes menacent l'oreille moyenne, et sont si fréquentes à cet âge de la période scolaire; le balayage à sec qui favorise l'entrée de poussières chargées de microbes dans les voies aériennes; la ventilation défectueuse, le chauffage exagéré ou insuffisant. Toutes ces causes d'irritation des voies aériennes créent une prédisposition aux cultures microbiennes et aux inflammations.

Les troubles de l'audition sont en outre un symptôme ordinaire des végétations adénoïdes du naso-pharynx et de l'hypertrophie des amygdales. Ces organes constituent de plus un milieu favorable pour le développement de microbes malfaisants, tels que ceux de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole, en même temps qu'ils sont un obstacle sérieux à la libre entrée de l'air dans les poumons. Les statistiques des inspecteurs médicaux des écoles démontrent que 10% des enfants de la classe aisée et 20 à 30% des enfants de la classe pauvre sont affectés de végétations adénoïdes. De ce qui précède nous ne pouvons donc nous empêcher de conclure, que très souvent,

dans le milieu scolaire, l'appareil de l'ouïe court le risque d'être amoindri, même détruit. Et pourtant la fonction auditive est importante dans la vie.

L'examen médical a de plus démontré qu'environ 10% des enfants qui fréquentent les écoles souffrent dans leur nutrition d'une façon notable. Ces enfants sont pâles, amaigris, apathiques, endormis, leur développement physique et intellectuel est retardé. Si on applique cette proportion de 10% aux 450,000 enfants qui fréquentent les écoles de notre Province nous avons de ce chef 40,000 enfants prêts à grossir le taux de notre morbidité et de notre mortalité.

Enfin, on a trouvé à l'école toutes ces causes de mauvaises santé, d'arrêt dans le développement physique, d'état souffreteux, de misère physiologique, qui font d'un grand nombre d'enfants des prédisposés à la tuberculose.

D'un tel luxe de preuves, une vérité se dégage avec évidence, c'est que le milieu scolaire réunit tous les dangers qui menacent la santé et même la vie de nos enfants.

Il était impossible que l'hygiène ne prît pas à cœur cette œuvre de soulagement et de relèvement physique de l'enfant, afin de le ramener sinon à l'état normal, du moins à un état de santé qui lui permette de résister avec avantage aux mille causes de détérioration qui font la vie si misérable.

En mettant ces enfants sous le traitement d'un médecin consciencieux et compétent, en ouvrant la voie à la guérison de maux multiples et l'on assure à la société des générations vigoureuses qui, au lieu d'être un encombrement, contribueront plutôt à la prospérité de la patrie.

THOS SAVARY, M.D.D.H.P.,
Président de la Commission scolaire de Pont-Rouge,
et Inspecteur Sanitaire

Chronique judiciaire

La Cour du Banc du Roi (juridiction d'appel) vient de confirmer un jugement rendu par la Cour Supérieure, à Québec, le 14 mars 1917. Il y est décidé ceci: 1° La prise de possession par la Commission scolaire d'une maison d'école qu'elle a fait construire équivaut à une acceptation formelle; 2° Les commissaires qui retardent à passer une résolution autorisant le secrétaire à payer une dette de la commission scolaire ne gagnent ainsi aucun délai.

M. Albert Croteau, maître-menuisier, s'était engagé, moyennant la somme totale de \$1,057, à construire une maison d'école pour la commission scolaire de Saint-Lazare, comté de Bellechasse. Les conditions de paiement étaient celles-ci: \$300.00 payables après solage fait, maison levée, bois reçu sur place et ouvertures faites; balance payable après réception des travaux par les commissaires ou par toute personne compétente nommée à cet effet.

Commencés en juin 1916, les travaux furent terminés durant les derniers jours du mois d'août suivant. Le 3 septembre 1916, l'entrepreneur avait reçu en tout \$500, de telle sorte qu'une balance de \$557, lui restait due. Cette balance fut en vain réclamée deux fois par lettres au cours du mois de septembre.

Action fut prise le 5 octobre pour ce montant de \$557, et les commissaires confessèrent jugement pour \$526.03 sans frais. Non satisfait de cette offre, l'entrepreneur poursuivit son action, à laquelle les commissaires plaidèrent la non-exécution partielle des travaux, le défaut de résolution les autorisant à payer le montant réclamé, et la suffisance des offres. A ce plaidoyer, le demandeur répondit que la maison était bien acceptée en vertu: 1° de la coutume à St-Lazare; 2° du paiement d'un acompte sur une partie du prix qui devait être payée après acceptation seulement. 3° de la prise de possession de la bâtisse par les commissaires qui s'en servaient.

Le juge de la Cour Supérieure et trois juges sur quatre en Cour du Banc du Roi décidèrent que les Commissaires de Saint-Lazare avaient valablement accepté l'école, qu'ils devaient payer à l'entrepreneur la somme réclamée par lui, moins quelques dollars pour certains travaux de détails exécutés, et que tous les frais du procès soient à la charge de la Commission scolaire.

La Cour de Revision de Montréal, infirmant un jugement de la Cour Supérieure, a rendu en mai 1916 la décision suivante, dans la cause de Leroux vs les Commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Émélie: Les commissaires peuvent, par une seule résolution, ordonner à leur secrétaire-trésorier de notifier plusieurs institutrices que la commission ne requiert plus leurs services pour l'année suivante, à la condition qu'avis en soit donné séparément à chaque institutrice individuellement avant le premier jour de mai.

Le 30 mars 1910, Mlle Leroux est engagée comme institutrice par la commission scolaire de Ste-Émélie pour jusqu'à ce qu'elle soit légalement congédiée. Le 15 février 1913, les commissaires de Ste-Émélie adoptent une résolution autorisant le secrétaire-trésorier à notifier deux institutrices—au nombre desquelles était Mlle Leroux—que leurs services ne seront plus requis à l'avenir. En septembre suivant, Mlle Leroux offre de nouveau ses services, qui sont refusés.

Alors, l'institutrice réclame comme dommages en Cour Supérieure la somme de \$110, équivalant à quatre mois de salaire. Elle alléguait à l'appui de sa réclamation qu'il est illégal de décider par une seule résolution le renvoi de deux institutrices, que son engagement se prolongeait de droit, faute de congé régulier, durant l'année courante, et que les commissaires, par conséquent, étaient tenus de la payer.

Dans leur plaidoyer, les commissaires prétendirent que la résolution collective était légale; mais le juge de première instance renvoya cette défense.

La Cour de Revision, considérant les mêmes faits et les mêmes prétentions, mais interprétant autrement la loi, infirma ce jugement en donnant pour raisons que l'avis avait été donné séparément à chaque institutrice avant le mois de mai et que la résolution collective est autorisée par l'article 2720 des Statuts Refondus.

EUGÈNE L'HEUREUX, avocat,
30, rue St-Jean, Québec.

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des Examineurs catholiques

[INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

Québec, 21 janvier 1918.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 25 juin prochain et se terminera le 28 de ce mois. Les aspirants au diplôme académique commenceront à subir l'examen le mardi, 25 juin, et les autres, c'est-à-dire les candidats au brevet élémentaire et au brevet modèle, ne commenceront leur examen que le lendemain, mercredi, 26 juin.

Le programme des Écoles normales d'après lequel le Bureau central des examinateurs catholiques doit faire subir les examens pour l'obtention des diplômes des trois degrés comprend les matières suivantes:

<i>Brevet élémentaire</i>	<i>Brevet modèle</i>	<i>Brevet académique</i>
Prières et catéchisme.	Prières et catéchisme — Cours de religion.	Prières et catéchisme — Cours de religion.
Pédagogie.	Pédagogie.	Pédagogie.
Histoire Sainte.	Histoire Sainte et de l'Église.	Histoire Sainte et de l'Église.
Bienséances.	Bienséances.	Bienséances.
Lecture à haute voix.	Lecture à haute voix.	Lecture à haute voix.

Lecture latine.	Lecture latine.	Lecture latine.
Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.
Dictée.—Écriture.	Dictée.—Écriture.	Dictée.—Écriture.
Littérature.	Littérature.	Littérature et histoire littéraire.
Composition.	Composition.	Composition.
Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.
Calcul mental.	Calcul mental.	Calcul mental.
Comptabilité domestique et agricole.	Comptabilité commerciale.	Comptabilité commerciale.
Géographie et instruction civique.	Géographie, inst. civique.	Géographie, instruction civique.
Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
Histoire des États-Unis.	Histoire des États-Unis.	Histoire des États-Unis.
Dessin.	Dessin.	Dessin.
Sciences naturelles — zoologie, botanique.	Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie.	Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie.
Hygiène.	Hygiène.	Hygiène.
Agriculture.	Agriculture.	Agriculture.
	Toisé des surfaces et des solides.	Toisé des surfaces et des solides, et géométrie plane. (Celle dernière pour les hommes seulement.)
	Algèbre.	Algèbre.
	Histoire de France.	Histoire de France.
	Histoire d'Angleterre.	Histoire d'Angleterre.
		Histoire Ancienne.
		Physique.
		Philosophie.
		Trigonométrie (Pour les hommes seulement.)

On ne doit pas oublier que, comme par le passé, les matières du brevet élémentaire sont aussi obligatoires pour les diplômes modèle et académique, et que les matières du brevet modèle sont également obligatoires pour le diplôme académique.

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées ci-dessus pour chaque catégorie de diplômes, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas : lecture, grammaire, dictée et composition.

Les personnes qui ont obtenu le diplôme élémentaire ou le diplôme modèle en l'année 1916 ou 1917, c'est-à-dire celles qui ont subi l'examen sur le programme des écoles normales, seront exemptées de passer un nouvel examen sur les matières suivantes :

1.—Histoire du Canada, histoire des États-Unis, bienséances, hygiène et agriculture, pour les personnes munies du diplôme élémentaire et qui se présenteront pour le brevet modèle ou le brevet académique ;

2.—Histoire Sainte et de l'Église, histoire du Canada, histoire des États-Unis, histoire de France, histoire d'Angleterre, bienséances, arithmétique, comptabilité, géographie et instruction civique, hygiène, agriculture, sciences naturelles (zoologie, botanique, cosmographie), pour les personnes déjà munies du diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet d'académie.

Quant aux aspirants et aspirantes qui ont obtenu un diplôme du Bureau central AVANT l'année 1916, ils ne bénéficieront que des exemptions suivantes, s'ils se présentent pour un brevet supérieur :

1.—Histoire du Canada, pour les diplômés élémentaires ;

2.—Histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et comptabilité pour les diplômés modèles.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme.

Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême, mais ils doivent produire un autre certificat de moralité.

L'examen se fera dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Grande-Rivière, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand, d'Halifax, Ste-Agathe-des-Monts, Sainte-Marie-de-Beauce, Saint-Georges-de-Beauce, Victoria-ville, Maniwaki, Tadoussac, Rivière-au-Renard, Ville-Marie, Sept-Iles et Mont-Laurier.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 25 MAI, en informer le Secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après: 1° Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2° Son extrait baptistaire; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

Pour être admis à l'examen, les aspirants et aspirantes devront avoir au moins dix-sept ans révolus le ou avant le 31 décembre prochain (1918). On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central:

(Nom de la localité et date...)

"Au Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

"Monsieur,

"Je, soussigné... (écrire ses nom et prénoms,) né... à (indiquer l'endroit), le (donner la date), "domicilié... à (donner le lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur "de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (écrire le nom de la localité où l'on doit "se rendre pour l'examen), afin de subir l'examen en (dire si c'est en français ou en anglais, ou "dans les deux langues), pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique). J'ai l'honneur "de vous transmettre la somme de \$ (mettre le montant des droits d'examen exigés) et le certificat "de moralité signé par le curé (ou desservant) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du bureau de poste).

"J'ai déjà obtenu le diplôme (élémentaire ou modèle) en l'année (donner l'année). Ce diplôme "porte le numéro (mentionner le numéro).

(Signature de l'aspirant.)

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants:

"Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer " (les nom et prénoms de l'aspirant) pendant (dire le nombre d'années ou de mois), que, durant tout "ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'... est intègre et "conscientieux (ou consciencieuse).

(Signature du curé ou desservant de la paroisse.)

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au Secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné l'année dernière. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

"Monsieur,

(Nom de la localité et date...)

"Je, soussigné..... (écrire ses nom et prénoms), né... à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié à..... (lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique) en français (ou en anglais ou dans les deux langues). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (mettre le montant exigé pour reprendre son examen), un nouveau certificat de moralité de mon curé (voir la formule du certificat ci-dessus), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (envoyer cet avis).
 "Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du bureau de poste). Mon numéro, l'an dernier, était (mettre le numéro).

(Signature de l'aspirant.)

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du quart du nombre des matières n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis que je leur ai adressé au mois d'août dernier.

Ceux qui ont échoué sur un plus grand nombre de sujets et qui ont été avertis de passer de nouveau l'examen sur toutes les matières, devront se conformer au programme actuellement en vigueur.

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1916, et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières du programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Un trop grand nombre attendent au mois de mai pour demander leur admission à l'examen. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

Le Bureau ne fournit pas les plumes; chaque candidat devra donc apporter la sienne, ainsi qu'un crayon de mine de plomb et une gomme à effacer.

Les candidats (hommes) au brevet d'académie doivent se munir d'un compas porte-crayon et d'une règle.

En ayant l'obligance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,
 Secrétaire.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse et la rédaction à l'école primaire

AUX PAYSANS

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles
 N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis!
 A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles:
 Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.

La cité pour son peuple en vain se dit féconde;
 Le pain de ses enfants est plus amer que doux.
 Sous un luxe qui ment, tel rit aux yeux du monde,
 Qui tout bas porte envie au dernier d'entre nous.

Paisibles et contents, la tâche terminée,
 A votre cher foyer vous rentrez chaque soir.
 Combien de citadins, au bout de leur journée,
 Ne rapportent chez eux qu'un morne désespoir!

A vos champs, à vos bois demeurez fidèles:
 Aimez vos doux vallons, aimez votre métier.
 Auguste est le travail de vos mains paternelles;
 C'est à votre sueur que vit le monde entier.—AUTRAN

Le maître lira le morceau et le fera lire; puis il procédera comme suit à l'explication des mots:

M.—Que signifie le nom *paysans* ?

E.—Il veut dire les gens qui habitent la campagne.

M.—Les désigne-t-on de même par ici ?

E.—On les désigne plutôt par le nom *habitants*.

M.—Qui appelons-nous plus particulièrement "*habitants*" ?

E.—Les cultivateurs, les fermiers (ceux qui cultivent une terre louée).

M.—Quel est le mot juste qui désigne les personnes habitant la campagne ?

E.—C'est *paysans*, puisque *habitants* désigne également ceux qui habitent la ville.

M.—Où commence la première phrase et où finit-elle ?

E.—Elle commence *Aux voix* et finit par *mes amis*.

M.—Commence-t-elle par le sujet ?

E.—Non, M., elle commence par un complément.

M.—Quel est le verbe de la proposition principale ?

E.—Ouvrez.

M.—Quel en est le sujet ?

E.—C'est le pronom vous, représentant paysans.

M.—Dans l'arrangement des mots de cette phrase, a-t-on suivi l'ordre direct ou l'ordre inverse ?



(Voir, présente livraison, "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle".)

E.—On a suivi l'ordre inverse.

M.—Que fait-on en combinant les mots d'après l'ordre inverse ?

E.—On fait une inversion.

M.—Quand y a-t-il inversion dans une phrase ?

E.—Il y a inversion chaque fois que la phrase commence par un autre élément que le sujet.

M.—Joseph, lisez la phrase dans l'ordre direct.

E.—Paysans, mes amis, n'ouvrez pas votre cœur aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles.

On fera trouver ainsi toutes les inversions, et on rétablira l'ordre direct. C'est un exercice très important pour l'intelligence des vers.

M.—Jules, lisez la deuxième phrase, et dites-nous si les deux points à la fin du troisième vers, ne remplacent pas un mot.

E.—.....

M.—Pourquoi l'auteur dit-il aux paysans: N'ouvrez pas vos oreilles à l'appel des cités ?

E.—Parce qu'elles donnent moins qu'elles n'ont promis.

M.—C'est bien cela; donc les deux points remplacent le mot.....

E.—Ils remplacent le mot *parce que*.

M.—Ainsi, chaque fois qu'on peut supprimer des mots sans nuire à la clarté, le style y gagne en concision, précision et élégance.

M.—Paul, comprenez-vous le rapport qu'il y a entre la proposition qui suit les deux points (après oreilles) et celle qui les précède ?

E.—Celle qui suit dépend de celle qui précède; elle en indique la cause.

M.—C'est bien cela; c'est une subordonnée de cause de la précédente.

A l'aide de la lexicologie et de l'analyse grammaticale, le maître s'assurera que les élèves comprennent le sens, la fonction et le rapport des mots.

M.—Que faut-il entendre par "qui vous diront la ville et ses merveilles", dans le premier vers ?

E.—Qui vous vanteront la ville.

M.—Qu'est-ce l'auteur dit aux paysans par les mots: "n'ouvrez pas votre cœur" ?

E.—Il leur dit de ne pas croire ce que racontent les personnes qui leur parlent des merveilles des villes.

M.—L'auteur se contente-t-il de leur conseiller de ne pas ouvrir leur cœur ?

E.—Non, M., il ajoute: "A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles".

M.—Pourquoi cette insistance? craint-il quelque chose ?

E.—..... ?

M.—Que peut-il arriver, si on prête avec plaisir l'oreille à un discours ?

E.—Il peut arriver que le cœur se laisse toucher, puis entraîner.

M.—C'est pourquoi, le poète, qui ne veut pas que les paysans désertent la campagne, les adjure de fermer leurs oreilles à tout ce qui les appelle à la ville, afin qu'ils ne soient point tentés d'y aller.

Pierre, dites-nous donc comment les villes donnent moins qu'elles promettent.

E.—.....

M.—Lisez la deuxième strophe; elle vous éclairera.

E.—Elle nous dit que bien des gens regrettent d'être venus à la ville, et qu'ils envient le sort de ceux qui sont restés à la campagne.

M.—"Le pain de ses enfants est plus amer que doux", signifie-t-il que le pain de la ville a un goût d'amertume que n'a pas celui de la campagne.

E.—Je comprends que c'est au figuré; cela veut dire qu'il est plus difficile à gagner, ou qu'on le mange avec moins de plaisir, avec le regret d'avoir quitté la campagne.

M.—Le mot *pain*, ici, s'entend-il seulement de cette partie substantielle de la nourriture qui est fabriquée de farine détremée avec de l'eau?

E.—Non, M., il comprend ici tous les aliments.

M.—Que faut-il entendre par un "luxe qui ment"?

E.—C'est un luxe trompeur, un luxe apparent et non réel.

M.—Que signifie luxe?

E.—Ça veut dire la richesse dans le vêtement et la manière de vivre.

M.—Le luxe signifie la splendeur dans le vêtement, l'ameublement, le service de table, etc.

M.—Qu'entend l'auteur par "le dernier d'entre vous"?

E.—Le plus modeste, le plus pauvre d'entre les paysans, puisqu'il leur parle.

M.—Exprimez autrement ce qui est dit dans les deux derniers vers de la deuxième stance.

E.—Il y a des citadins qui paraissent riches et heureux, tandis qu'au fond ils sont pauvres et malheureux, et ils envient le sort du plus pauvre des paysans.

M.—Le poète a-t-il employé autant de mots que vous?

E.—Il en a employé moins.

M.—Que dit-on du style qui n'emploie que les termes nécessaires et les plus justes?

E.—On dit que le style est précis.

M.—Quelle comparaison dans la troisième strophe?

E.—Il y a comparaison entre les paysans et les citadins, revenant de leur travail de la journée.

M.—Qu'est-ce qui peut bien rendre les paysans contents?

E.—Je suppose que c'est le travail en plein air.

M.—Ce peut-être aussi la tranquillité des champs, au lieu du brouhaha de l'usine et de la rue. Et savez-vous la cause que certains citadins revien-

nent bien tristes et désespérés ? Ce sont les discours trop libres de certains compagnons, les cris de haine contre les patrons, les propositions de grève injuste, les rivalités du travail contre le capital qui découragent les bons, les honnêtes ouvriers.

M.—Joseph, résumez les conseils que le poète donne aux paysans dans la dernière strophe.

E.—Il leur conseille de rester fidèles à leurs champs, à leurs bois, d'aime leur métier.

M.—Ne s'adresse-t-il qu'à ceux qui cultivent la terre ?

M.—Il s'adresse aussi aux bûcherons et à tous ceux qui exercent un métier à la campagne.

M.—Pourquoi l'auteur dit-il : "Aimez votre métier" ?

E.—Parce qu'il sait que si les paysans aiment leur métier, ils ne le quitteront pas pour aller à la ville.

M.—Que dit le poète du travail du paysan ?

E.—Il dit que son travail est auguste.

M.—Oui, son travail est respectable et noble. Savez-vous pourquoi le poète ajoute au travail : "de vos mains paternelles" ?

E.—C'est parce que le cultivateur est le père nourricier du monde entier.

M.—Jules, résumez en une phrase l'idée générale de cette poésie.

E.—Paysans, si vous voulez être heureux, restez à la campagne; soyez sourds à l'appel de la ville.

M.—Oui, c'est l'idée générale, toutes les autres idées servent à développer celle-là.

Clément, dites-nous la pensée que vous préférez dans la deuxième strophe ?

E.—Je préfère celle-ci : Aimez votre métier.

M.—Pourquoi ?

E.—Parce que l'amour, l'attachement à son métier retiendra le paysan à la campagne.

M.—Philippe, préférez-vous la campagne à la ville ?

E.—Je préfère la campagne.

M.—Connaissez-vous quelqu'un de vos parents ou de vos amis qui préfère la ville ?

E.—J'ai un cousin qui aime bien plus la ville.

M.—Vous a-t-il dit pourquoi ?

E.—C'est parce qu'aux jours de congé, il va aux séances de vues animées, qu'il trouve amusantes.

M.—Et vous ne lui avez pas répondu que vous en avez ici à la campagne de bien plus belles et de plus intéressantes ?

E.—Je n'ai pu lui répondre, je n'en ai jamais vu.

M.—Tant mieux; vous n'avez rien perdu. N'allez pas croire qu'on n'y donne en spectacle que de belles et bonnes choses. C'est le plus souvent

le contraire; dans ces vues animées, on étale aux yeux des enfants des chicanes de famille, des scènes de violence, des vols; on y excite la curiosité malsaine des enfants.

Vous faites erreur quand vous dites que vous n'en avez jamais vu; mais vous en voyez tous les jours et à cœur d'année, et de fort jolies, et des bonnes. Pensez-y et dites. . . .

E.—. . . .

M.—Voyez les effets des levers et des couchers de soleil sur la campagne, la rosée du matin sur les plantes, dont les gouttelettes sont autant de perles qui réfléchissent les rayons du soleil, la reposante verdure du printemps, les floraisons de l'été, les fruits de l'automne, tout cela ne peut nous laisser indifférents. Si vous aimez la musique; prêtez l'oreille à la voix de vos cloches, aux concerts des oiseaux. Les scènes les plus touchantes vous sont offertes dans les imposantes cérémonies religieuses; les plus franchement gaies se trouvent dans les réunions de familles, dans les cordiales relations entre voisins; les plus variées, la nature vous les présente dans un incomparable décor. Sachons ouvrir nos yeux, nos oreilles et notre cœur à ces scènes qu'animent la foi et la reconnaissance en Dieu.

NÉRÉE TREMBLAY,
Professeur.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA METHODE NATURELLE

How many persons are there in the picture? In the picture there are two persons.

What are they? They are a man and a boy.

Are they relations? I think they are relations.

What is the relationship? The man is the boy's father, or the boy is the man's son.

What makes you think they are father and son? Their resemblance in feature makes me think they are father and son.

How old is the boy? He is eleven or twelve years old, I imagine.

The man is how old? I suppose he is between thirty-five and forty.

Are the father and son standing? No, they are sitting.

On what are they sitting? The man is sitting on a bench and the boy on an overturned tub.

By trade, what is the man? By trade he is a shoemaker.

Is it easy to tell that he is a shoemaker? Yes, it is quite easy to tell that he is a shoemaker.

How can you tell that he is a shoemaker? In the picture he is making or mending a shoe.

Might he not make or mend a shoe without being a shoemaker? Yes, he might, but generally one supposes that a man occupied in making or mending a shoe is a shoemaker, and in any case a man thus occupied is, for the time being, a shoemaker, no matter what his real trade may be.

You are improving and I congratulate you. Thank you, sir.

Is there anything to lead you to believe that this man is really a shoemaker? Yes, there are several things that lead me to believe that this man is a real shoemaker.

Name one of these things. Well, the boy is barefooted.

How do you make out that that boy being barefooted is a sign that his father is a shoemaker? Please, think of the proverb, sir, and you will see that I am right.

What proverb are you speaking about? The proverb which says that "Shoemakers' children are the worst shod".

What else do you remark that would cause you to think the man a real shoemaker? The man having on a shoemaker's leather apron would cause me to think him a real shoemaker.

Do you notice anything else that should confirm you in your opinion about the man's trade? Yes, I notice several other things that make me pretty sure that the man is a shoemaker by trade.

Name all the other things that make you pretty sure that you are not mistaken about the man's trade. To the right of the man there is a cabinet of tools, in front of the man but to his right is a small tub almost full of water, in which some shoes are soaking, over the man's right knee is a shoe on an iron last, the supporting arm of which passes between the man's legs and rests on the ground; over the sole of the shoe, close to the heel, is a broad leather belt held tightly against it by the man's right-foot which, placed in the lower loop, presses it firmly against the ground; the belt is used to keep the shoe and the last arm in position; finally on the ground, in front of the man, are two pairs of shoes.

Where is the man's left arm? It is on the sole of the shoe.

On what part of the sole is it? or What part of the sole is it on? It is on the part near the toe.

What has the shoemaker in his right-hand? In his right-hand he has a hammer.

Describe the position of his right-arm. It is upraised or uplifted.

Why is it upraised? It is upraised because he is about to strike the heel with his hammer.

What have you to say of the man's shirt sleeves? They are rolled up to his elbows.

Do his arms and hands look weak? No, they look strong.

What has the man on his head? On his head he has his hair.

Has he much hair? Yes he has a good head of hair or he has a thick head of hair.

Is his hair long or short? It is short.

What color is it? It is black.

What have you to say of his forehead? He has a fine high forehead.

Has he any beard? No he has no beard or he is beardless.

Directly in front of his eyes what has he? Directly in front of his eyes he has spectacles or glasses or he has on a pair of spectacles.

Is his face a common-face? No it is not a common face.

What do you think of it? It is a strong, intellectual face, the face of a man with some education.

What clothes has the boy on? He has on a shirt with a soft collar and a pair of knee trousers.

What is the color the boy's hair? It is black.

Does it resemble his father's? Yes it resembles his father's very very much.

Say how it resembles his father's. The boy's hair is black like his father's; it is short like his father's; it is thick like his father's.

Do the boy's features resemble his father's? Yes they very much resemble his father's.

Describe the boy's pose. He is sitting on an overturned tub to the left of the man and slightly in front of him; his face is turned towards his father's left side; his chin and right-cheek are resting on his right-hand while his right-elbow is supported by his right-knee; his eyes have a far-away-look and he appears lost in thought; his left leg is slightly bent backward at the knee and of his left-foot only the toes touch the ground.

At what is the man looking? He is looking at the boy.

How is he looking at the boy? He is looking intently at the boy.

What is the meaning of the word intently? It means with attention, attentively, seriously, with interest.

What does the boy's face express? It expresses reflection, thought, deliberation, absorption, quiet interest.

Does the boy's pose also express all these things? Yes it does and also meditation.

Of what is the boy thinking? or What is the boy meditating on? He is meditating on what his father has just told him.

What has his father just told him? I can't say what his father has just told him, but I'm sure it was something very interesting. You are quite right, evidently it was something very interesting.

Who is the boy? I have no idea, sir, who the boy is; I hope you don't expect me to know who the boy is, by looking at the picture.

No, I'll admit that that would be too much to expect of you.

The boy's name is Hans Andersen, he is a Dane, his father was a shoemaker and while he worked at his trade he used to tell his little son stories of many different kinds. When the boy grew up he published several series of fairy tales, which have been read by tens of thousands of children

wherever the English language is spoken. He was born in 1805 and died in 1875.

In what country did the scene shown in the picture take place? It took place in Denmark.

Is Hans's father working indoors or out of doors? He is working out of doors.

Behind the shoemaker, but partly to his left what is there? Behind the shoemaker but partly to his left there is a tree.

To the right of the boy what is there? There is a house to the right of the boy.

Is the wall of the house near the top of the picture what do you see? In the wall of the house near the top of the picture I see two windows.

What do you see on the wall a little below the window? On the wall, a little below the window, I see the man's shadow.

Make a short simple sentence about the picture. In the picture there are two persons a man and a boy.

Repeat the sentence giving the ages of the persons in the picture. In the picture there are two persons: a man about forty years old and a boy about eleven.

Repeat the preceding sentence giving the relationship between the man and the boy. In the picture there are two persons: a father about forty years old and his son about eleven.

Repeat the preceding sentence stating the man's trade. The two persons in the picture are a shoemaker about forty years old and his son about eleven.

Repeat the preceding sentence telling whether the persons are sitting or standing and if sitting on what?

A shoemaker about forty years old and his son about eleven are seen in the picture, the former sitting on a bench and the latter on an overturned tub.

Give the same sentence indicating where they are sitting. In the picture a shoemaker, about forty years old and his son about eleven, are sitting, in the open air, the first on a bench, the second on an overturned tub.

State near what they are sitting. In the open air, close to a house, a shoemaker some forty years old, and his son, about eleven, are sitting, the one on a bench, the other on an overturned tub.

Describe the picture briefly. The father of Hans Andersen, the Danish author and writer of the well known fairy tales, was a shoemaker. The picture shows Hans a boy about eleven years old, sitting, on an overturned tub in the open air, close to the wall of a house. His garments consist of a shirt and a pair of short trousers. His chin and right-check are supported by his right hand; on his face, which is turned towards his father, there is an expression of rapt attention. Hans's father seated on a bench, close

to the boy, has a shoemaker's leather apron over his shirt and trousers; his cabinet of tools is on his right; in front of him there are a small tub, almost full of water in which some shoes are soaking, and two pairs of shoes on the ground; in his upraised right-hand he holds a hammer with which he is about to strike the sole of a shoe, mounted on an iron last placed directly in front of him and which he maintains firmly in position by means of a leather-belt pressed to ground with his right-foot. The man's face is turned towards the boy: it is evident that he has been telling him an interesting story.

J. AHERN

Histoire du Canada

UNE PAGE IMMORTELLE

LE DÉVOUEMENT DE DOLLARD

Avez-vous, mes petits amis, des cahiers avec couvertures illustrées? Oui. Mais qu'est-ce qu'il y a sur ces couvertures. Demandez donc toujours des cahiers canadiens, avec des illustrations canadiennes. . . . Comme elle est belle la couverture de cahier qui représente la bataille de Long-Saut! Si vous ne l'avez pas déjà, il faut nécessairement vous la procurer. Vous avez sans doute entendu raconter bien des fois la bataille du Long-Saut? Vous vous souvenez n'est-ce pas, de Dollard des Ormeaux et de ses braves compagnons? Ah! mes chers petits amis comme on doit être fier de son pays quand on est de la race de Louis Hébert, de Champlain, de Montmagny, de Pierre Boucher, de Madeleine de Verchères, de Marie de l'Incarnation, de Maisonneuve et de Dollard des Ormeaux!

Voulez-vous, je vais vous raconter un peu la bataille du Long-Saut.

C'était au printemps de 1660. Les Iroquois, ces sauvages excessivement cruels dont je vous ai déjà parlé, étaient devenus un danger plus menaçant que jamais pour Montréal et pour toute la colonie. Alors Dollard des Ormeaux, brave entre les braves, conçut le généreux dessein d'aller avec un petit nombre de colons, à la rencontre des barbares. Il fait part de son projet à seize jeunes gens qui promettent de le suivre. Tous les dix-sept, après avoir obtenu l'assentiment du gouverneur, M. de Maisonneuve, font leur testament, s'approchent religieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.(1)

Voyez-vous, mes petits amis, où ces braves vont chercher le courage et la force? Ils se confessent et reçoivent la sainte communion avant de partir pour le champ de bataille. Souvenez-vous bien toujours que la vie est un combat continu, et que les ennemis de nos âmes sont innombrables. Allez donc souvent à Jésus par la Pénitence et l'Eucharistie.

Ce fut le 1er mai que les braves arrivèrent au pied du Long-Saut, sur la rivière des Outaouais à huit ou dix lieues au-dessus de l'Île de Montréal. Là, Dollard et ses compagnons s'enfermèrent dans un mauvais retranchement que les Algonquins avaient construit l'automne précédent, et ils attendirent les Iroquois.

Bientôt les ennemis furent aperçus. C'était l'avant-garde d'un corps d'armée iroquoise composée de trois cents hommes qui allaient se joindre à cinq cents autres aux Îles Richelieu, pour

(1) PAILLON—*La Colonie française en Canada*, Vol. 2, p. 398.

après cela attaquer ensemble les Trois-Rivières et Québec. Un danger réel, et très grave, menaçait donc la colonie, vous le voyez. Mais il fallait passer au Long-Sault, et Dollard était là avec ses braves.

Les Iroquois qui avaient pris les devants débarquèrent et furent reçus comme il convenait par la petite troupe du Long-Sault. Malheureusement quelques-uns des barbares restés debout allèrent avertir leurs amis restés en arrière qu'ils avaient été défaits, puis revinrent avec toute l'armée iroquoise. La bataille ne tarda pas à s'engager. Dollard et ses compagnons se défendirent avec vaillance. Les premiers assauts de l'ennemi furent repoussés. Bientôt même les Iroquois furieux virent les têtes de leurs soldats border le haut du fort des Français. Désespérant de vaincre ils députèrent un canot vers les cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu. Avec l'aide de ces derniers ils comptaient l'emporter. En attendant ils se contentèrent de bloquer le réduit.

Dans ce réduit, mes petits amis, il n'y avait point d'eau. Songez si ça devait être terrible aussi vous comprenez bien que le manque d'eau incommodait beaucoup plus nos braves que les assiégeants eux-mêmes. Ils ne pouvaient plus avaler la farine qu'ils avaient apportés pour ne pas mourir de faim. De temps en temps, devant l'ennemi, au milieu des plus grands dangers, ils allaient chercher un peu d'eau à la rivière qui se trouvait à deux cents pas du fort.

Mais je ne vous ai pas dit, mes petits amis, que quatre Algonquins et quarante Hurons demandé et obtenu la faveur d'aller combattre avec Dollard. Hélas! à la guerre comme ailleurs il faut se défier des mauvaises compagnies. Les Iroquois devinant les souffrances de leurs adversaires, et sachant que des Hurons étaient là, crièrent aux Hurons que s'ils voulaient se rendre immédiatement ils auraient la vie sauve, qu'autrement les plus grands tourments leur étaient réservés. Effrayés, tous les Hurons, à l'exception du brave Anahotaha, sautèrent pardessus la palissade et se livrèrent aux Iroquois.

Le cinquième jour, les cinq cents Iroquois de Richelieu arrivèrent. Vingt-deux braves venaient se trouver aux prises avec environ huit cents barbares.

Les assauts recommencèrent plus furieux que jamais. Durant trois jours, d'heure en heure, tantôt tous ensemble, tantôt par groupe, les Iroquois marchaient sur le petit fort. "Aussitôt que les Français avaient repoussé l'ennemi, ils se mettaient incontinent à genoux, et ne se relevaient que pour le repousser encore, employant ainsi à la prière le peu de temps qu'ils avaient entre chaque attaque". Enfin les Iroquois exaspérés abattirent sur le réduit plusieurs arbres. C'était habile de la part des barbares. La chute de ces arbres occasionna un grand désordre dans le fort, mais ne put ébranler les assiégeants dans la résolution où ils étaient de combattre jusqu'au dernier vivant.

Les Iroquois qui ne s'attendaient pas à une pareille résistance crurent un instant que les braves Hurons les avaient trompés, et que les Français étaient bien plus nombreux qu'on le prétendait. C'était au huitième jour du siège. Beaucoup d'Iroquois disaient qu'il valait mieux s'en aller, d'autres redoutaient la honte d'une défaite par quelques Français. Les Hurons transfuges furent questionnés de nouveau et ils affirmèrent encore que les Français n'étaient que dix-sept, qu'ils avaient avec eux un seul Huron et quatre Algonquins.

Alors les Iroquois, mes petits amis, décidèrent de périr tous au pied du fort ou de l'emporter de vive force. L'heure décisive et terrible venait de sonner. Le siège recommença. Dollard et les siens par des décharges incessantes abattaient des Iroquois, mais les Iroquois d'avancer toujours; de nouveaux assaillants remplacent les blessés et les morts. Enfin les barbares gagnent la palissade. Pour mettre fin aux décharges qu'on fait sur eux ils essayent de sauter par-dessus la palissade ou d'en arracher les pieux. Mais les Français armés de haches et de sabres remettent à leur place les Iroquois qui se montrent la tête. Dollard jette au milieu des ennemis un petit baril de poudre auquel est ajustée une fusée. Malheureusement, mes petits amis, une branche arrête le projectile et le rejette dans le fort où il fait explosion et porte la mort au milieu des combattants. Cet accident encourage les Iroquois qui font brèche de toutes parts. Les braves restés debout dans le petit fort se défendent comme des lions. Mais la résistance est devenue impossible, il faut mourir. Au milieu d'un affreux carnage le vaillant Dollard est tué. Et puis c'est bientôt le tour des autres. Les Iroquois réussissent à ouvrir la porte du fort. Il reste encore

quelques Français qui se battent toujours et tombent les uns après les autres. . . . Le combat cesse quand le dernier compagnon de Dollard est abattu; il avait duré dix jours. Un seul de ces héros avait encore assez de vie pour être trafiqué et torturé par les Iroquois. Quels tourments il endura!

Voilà, mes chers petits amis, brièvement raconté, le récit du combat du Long-Sault, combat héroïque qui sauva la colonie d'une ruine certaine.

N'oubliez pas que les Français furent soutenus jusqu'au bout par le brave Anahotahs, chef huron, et par le vaillant capitaine Metiwimeg et ses trois compagnons algonquins. Gloire donc à jamais à ces vingt-deux braves!

Voulez-vous que je vous donne les noms des dix-sept braves Français du Long-Sault? Écoutez bien: Adam Dollard, âgé de 25 ans; Jacques Brassier, âgé de 25 ans; Jean Tavrenier, âgé de 28 ans; Nicolas Tillemont, âgé de 25 ans; Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 24 ans; Aloné de Lestre, âgé de 31 ans; Nicolas Josselin, âgé de 25 ans; Robert Jurée, âgé de 24 ans; Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans; Louis Martin, âgé de 21 ans; Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans; Étienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans; Jean Valets, âgé de 27 ans; René Doussin, âgé de 30 ans; Jean Lecomte, âgé de 26 ans; Simon Grenet, âgé de 25 ans; François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans.

Dites bien à vos petits amis que l'histoire profane depuis le commencement du monde ne compte rien d'aussi beau que cette page canadienne.

(Le Bien Public.)

CANADIEN

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LES SEPT SOURCES

IV.—La Pénitence

Voilà le sacrement dont tous les hommes ont le plus besoin, après le Baptême, parce que tous font mal, au moins quelquefois. Quand on fait mal, on a besoin d'être pardonné. La Pénitence c'est le sacrement du pardon.

Qui pardonne les péchés? Le prêtre, au nom de Jésus-Christ, qui a donné ce pouvoir aux apôtres et à leurs successeurs.

Il faut donc avouer au prêtre les péchés que l'on a commis. Bien des personnes éprouvent une grande honte de faire cet aveu; mais puisqu'on a eu le courage de faire le mal, ne faut-il pas avoir celui de le confesser. "Je me confesserai à Dieu," disent parfois des chrétiens ignorants; mais Jésus-Christ, qui a établi la confession, ne l'a pas voulu ainsi. Écoutez: voici ce qu'il a dit en parlant aux apôtres,—et aux évêques ainsi qu'aux prêtres dans la personne des apôtres: "Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; et ils seront retenus

à ceux à qui vous les retiendrez." C'est donc au prêtre qu'il faut nous confesser, si nous voulons que Dieu nous pardonne.

Mais d'abord, le chrétien qui veut se confesser doit commencer par prier. Le sacrement de pénitence est un acte de l'ordre surnaturel pour lequel nos aptitudes humaines sont insuffisantes. Il faut demander à Dieu *ses lumières* pour bien connaître nos fautes, *sa grâce* pour en avoir de la douleur. Cela fait, on doit *examiner sa conscience*, c'est-à-dire rechercher les péchés que l'on a commis. Il y a des personnes qui se disent: "Je me rappellerai bien mes péchés quand je serai au confessionnal"; puis, quand elles y sont, la mémoire leur fait défaut, elles se troublent, et elles ne disent pas la moitié de ce qu'elles doivent dire. L'examen est nécessaire. Rentrons donc en nous-même quand nous voulons nous confesser, et examinons bien quels sont les péchés que nous avons commis.

Pour y réussir, conseille un pieux directeur, rappelez-vous vos occupations de chaque jour.

les personnes avec qui vous vous trouvez habituellement, les endroits où vous allez, les paroles que vous dites. Quand ces choses sont présentes à votre esprit, commencez par suivre les dix commandements de Dieu et les sept commandements de l'Eglise, que vous récitez dans la prière du matin; et à chaque commandement vous vous demanderez: "Est-ce que je n'ai pas péché contre ce commandement?" Vous ferez alors la même chose pour les péchés capitaux et les devoirs d'état. Je dois ajouter une recommandation très importante, c'est que, quand vous ferez votre examen, il faut tâcher de trouver le nombre de fois que vous avez commis chaque péché grave, ou à peu près du moins. Il ne suffit pas, quand on va à confesse, de dire: "J'ai désobéi"; il faut ajouter combien de fois, par exemple, quinze fois; ou, trois fois environ chaque semaine; une fois à peu près par jour... Il faut dire aussi les circonstances qui rendent le péché mortel ou qui ajoutent une nouvelle malice grave.

L'examen terminé, ce qu'il y a de principal et d'essentiel, c'est de s'exciter à la contrition. Pour faire une bonne confession, il faut, en effet, avoir un vif regret de ses péchés et une ferme volonté de ne plus les commettre. Ici, encore, une foule de chrétiens se font de déplorables illusions. Ils s'imaginent qu'avoir la contrition, c'est en réciter l'acte et ils ne se mettent pas en peine d'autre chose... Cependant, remarque le même auteur, s'adressant à ces personnes, quand vous avez manqué à votre père, et qu'il est fâché contre vous, est-ce que vous vous contentez, pour toute excuse, de lui lire un acte de regret que vous auriez trouvé dans un livre? Non, n'est-ce pas? Il dirait que vous vous moquez de lui. Mais alors, que faites-vous? Vous lui demandez pardon le plus humblement possible, peut-être même en versant des larmes, parce que vous êtes bien triste, et vous promettez de ne plus lui faire de peine à l'avenir. Or, avez-vous déjà remarqué quand votre père est le plus disposé à pardonner? C'est lorsqu'il lit dans vos yeux que votre repentir est sincère. S'il voyait que vos larmes et vos promesses ne sont que de l'hypocrisie, il n'en serait nullement touché et ne vous pardonnerait pas. Eh bien, c'est la même chose avec le bon Dieu, qui est aussi votre père, et même votre premier père. Il ne peut pas se contenter de vous entendre réciter un acte, et il ne saurait être trompé par la sincérité de vos

sentiments. Ce qu'il veut, c'est que votre cœur éprouve réellement du regret et que vous ayez une vraie volonté de ne plus pécher. Voilà ce qu'on appelle la contrition. Vous comprenez à présent que cette contrition, on doit tâcher de la faire naître dans son cœur avant qu'on soit au confessionnal; autrement on risquerait de réciter une vaine formule sans avoir la douleur de ses péchés. Ayez donc soin de penser au bon Dieu qui nous aime tant et à qui nous avons fait de la peine, à l'enfer que nous avons mérité, au ciel que nous avons perdu, à Jésus-Christ qui est mort pour nos péchés sur la croix, et détestez vous fautes qui ont causé de si grands maux; formez la ferme résolution de ne plus offenser Dieu.

Lorsque l'on a convenablement excité en soi la douleur d'avoir péché, on peut se présenter au tribunal de la pénitence.

Quels péchés doit-on confesser? Il y a deux sortes de péchés, comme nous l'avons déjà dit: les petits péchés, qu'on nomme véniels, et les grands qu'on nomme mortels. On n'est pas obligé de déclarer les petits péchés, ceux qui sont certainement véniels; cependant, c'est beaucoup mieux, puisque, si on ne les dit pas au prêtre, Dieu ne les pardonne pas dans la confession. Mais pour les péchés mortels, on est rigoureusement obligé de les dire, c'est même là ce qu'il y a de plus important, de ne jamais en cacher un seul. Il vaut cent fois mieux ne pas se confesser que de cacher un péché mortel dans la confession.

Quand on cache un péché mortel au prêtre, au lieu d'être pardonné, on se rend coupable d'un nouveau péché, beaucoup plus grand, qu'on appelle sacrilège. C'est comme si on trahissait le bon Dieu. Si on venait à mourir dans cet état, on irait en enfer.

Lorsqu'on éprouve trop de honte de dire un péché, il faut demander à Dieu le courage de surmonter cette impression de la nature et, si l'on ne parvient pas à vaincre la fausse honte, c'est cela même qu'il faudrait dire au confesseur, par exemple: "Mon Père, il y a un péché que je n'ose pas avouer." Ou: "Je ne sais comment m'exprimer." Alors, le prêtre interroge et on n'a plus qu'à répondre aux questions qu'il fait. Mais, pour aucune raison, il ne faut jamais rien cacher au prêtre. Est-ce qu'un malade cache son mal au médecin?

La confession finie, il convient de remercier le bon Dieu de la grande grâce de l'absolution

et on doit au plus tôt accomplir la pénitence imposée par le prêtre.

Un chrétien qui observera fidèlement ces règles de conduite fera toujours de bonnes confessions; il saura par expérience combien ce sacrement procure à l'âme de joie, de paix et de bonheur.

Un dernier mot: confessez-vous souvent, confessez-vous saintement: cette pratique est un gage assuré de persévérance, et même et quelque sorte une clef qui ouvre la porte du ciel.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LE MENUISIER

Le menuisier entre à l'atelier; il prend son rabot, son marteau et sa scie; il rabote les planches; il coupe le bois et enfonce les clous. Il construit des tables et des banes; il trace les montants et les traverses de la porte. Il colle fortement toutes les parties du volet. Courage! bon menuisier.

EXERCICES.—1. Souligner les mots qui expriment une action.—Dire pourquoi chacun des verbes est au singulier ou au pluriel.—Quels sont les signes de ponctuation employés dans la dictée?

2. Que fait le menuisier? Quels outils emploie-t-il?—Connaissez-vous d'autres artisans qui travaillent le bois?

3. Marteau, couteau, râteau, pinceau, ciseau, etc.—Rabot, tricot, sabot, haricot, abricot, frot, trot, etc.

4. Indiquez le nombre de propositions contenues dans la dictée.

II

MATÉRIEL DE FERME

Dans une ferme, on trouve beaucoup d'instruments qui remplissent chacun leur rôle. La charrue retourne la terre; la herse brise les mottes; le rouleau tasse le sol; le semoir enterre les graines; la faucheuse coupe le blé; la lieuse lie les gerbes; la batteuse bat le grain; l'écremeuse enlève la crème du lait; la fermière bat le beurre dans la baratte. Tous ces instruments coûtent cher; le fermier en a grand soin.

EXERCICES.—Trouver le verbe exprimant l'action faite à l'aide de la charrue, de la herse, du rouleau, du semoir, de la faucheuse, de la lieuse, de la batteuse, de l'écremeuse.

Trouver le nom de la personne qui fait chacune de ces actions.

Donner le contraire de: enterrer, lier, faire pendre, monter, emballer, couvrir.

Employer chacun des mots trouvés dans une petite phrase.

Transcrire la dictée au futur de l'indicatif

RÉCITATION

LE LOUP ET LA CHÈVRE

Un loup voyant une chevrette

En vedette

Tout à la pointe d'un rocher,

Lui cria: "Descends donc de là-haut, ma

Tu cours un vrai danger, [biquette

Et le moindre faux pas peut te coûter la vie."

La chèvre répondit: "Assez de courtoisie!

Je vois d'ici tes crocs qui me tordraient le cou

Va plus loin, vieux glouton, contenter ton envie"

Croire les méchants, c'est agir en fou:

Il ne faut jamais écouter le loup.

FREDERIC BATAILLE

QUESTIONS.—De quels animaux est-il question dans cette fable?—Qu'est-ce qu'une chevrette?

—Que veut dire une chevrette en vedette tout à la pointe d'un rocher? (dressée comme une sentinelle au sommet du rocher)—Qu'est-ce qu'un faux pas? (mouvement qui fait trébucher, parce qu'on a mal posé le pied.)—Est-ce que le loup s'intéressait vraiment au sort de la chevrette?

—Comprit-elle la ruse du loup et que lui répondit-elle?—Expliquer ces mots: Assez de courtoisie. (Ne me témoignez pas tant de bonté d'intérêt bienveillant.)—Qu'est-ce qu'un glouton? (quelqu'un prêt à tout dévorer.)—Que représente le loup dans cette fable? (le méchant)—Pourquoi ne faut-il pas écouter les méchants?

RÉDACTION

SUJET À TRAITER

J'AI UNE GROSSE TOUPIE

Pierre a reçu une toupie;
il apprend à la lancer;
il sait bien y jouer maintenant.

SUJET TRAITÉ

Papa m'a donné une belle toupie pour ma place de *premier* en histoire du Canada. Elle est grosse, ma toupie, rouge, avec une pointe aigue qui lui permet de tourner à merveille, lorsque je la lance adroitement.

C'est papa qui m'a appris comment il fallait m'y prendre pour la lancer. Les premiers jours j'étais assez maladroit. Je n'avais pas la patience de bien enrouler la ficelle en serrant progressivement, aussi ma toupie marchait mal et quelquefois même, ne marchait du tout.

Maintenant, c'est autre chose; je m'y suis mis tout à fait et ma toupie danse si bien qu'elle *rouflet* je la prends rapidement et elle continue à tourner dans la paume de ma main; enfin papa trouve que je deviens habile et, ce qu'il y a de certain, c'est que j'aime beaucoup ce jeu, qui m'amuse énormément.

Cours moyen

DICTÉES

1

LA PROPRETÉ

La propreté est une condition essentielle pour l'hygiène de l'habitation et du vêtement. Sans elle l'appartement le plus luxueux, le mieux disposé, peut devenir mauvais. Avec elle les logements assez médiocres pourront devenir tolérables. C'est par leur propreté proverbiale que les ménagères hollandaises arrivent à lutter contre l'insalubrité humide de leur climat.

Dans les appartements malpropres, encombrés, poussiéreux, on voit fréquemment éclater

des épidémies de tuberculose. Le danger spécial de toutes les poussières et les inconvéniants du balayage à sec doivent être souvent rappelés à l'attention pour être évités.

QUESTIONS.—1. Qu'est-ce qu'on désigne par le nom d'*hygiène*?

2. Que signifie le mot *luxueux*?

3. Qu'est-ce qu'un appartement *encombré*?

4. De quels mots est formé *insalubrité*?

5. Conjuguez *rappelés*.

II

LE CRÉPUSCULE

Le ciel est pur, l'air est calme. Les travailleurs, fatigués du travail de la journée, s'endorment en paix, après avoir examiné l'horizon, qui leur promet un beau lendemain.

L'alouette, qui vient de gazouiller sa dernière chanson, s'endort dans les sillons; l'hirondelle, l'hôte respecté de la maison, qui, dès le matin, a tant de fois *tournoyé* dans l'espace, s'endort dans son nid maçonné à l'angle de la fenêtre. L'agile lézard, amoureux du soleil, le joyeux grillon, les actives abeilles rentrent dans leurs gîtes, comme les honnêtes bourgeois aux sons du couvre-feu.

Les plantes mêmes, les arbres gigantesques, les fleurs odorantes se reposent pour se réveiller aux premières lueurs de l'aube, rafraîchis par une bienfaisante rosée. La nature entière est assoupie.

X. MARMIER

QUESTIONS.—1. Que signifient: *gazouiller*, *gigantesque*?

2. Donner des mots de la même famille que *respecter*.

3. Conjuguer *venir*, au conditionnel présent et au passé du subjonctif.

4. Comment l'horizon peut-il promettre un beau lendemain?

RÉPONSES.—1. *Gazouiller*: en parlant des oiseaux, faire entendre un bruit doux et agréable. —*Gigantesque*: qui est très grand.

2. *Respecter* vient de *respect* qui a donné *respecter*, respectable, respectif, respectivement, respectueux, respectueusement, irrespectueux, irrespectueusement.

3. *Venir*. Conditionnel prés.: je *viendrais*. . . nous *viendrions*. . . Passé du subj.: que je sois venu . . . , que nous soyons venus . . .

4. L'horizon peut promettre le beau temps selon l'aspect du ciel. L'état de l'atmosphère, tels qu'un ciel bleu clair et brillant, une couleur rose au coucher du soleil, sont des signes du beau temps.

RÉCITATION

PRIÈRE DE L'INDIGENT

O toi dont l'oreille *s'incline*
 Au nid du pauvre passereau,
 Au brin d'herbe de la colline
 Qui soupire après un peu d'eau;

Charge-toi seule, ô Providence,
 De connaître nos bienfaiteurs,
 Et de puiser leur récompense
 Dans les trésors de tes faveurs!

Providence qui les console,
 Toi qui sais de quelle humble main
 S'échappe la secrète obole
 Dont le pauvre achète son pain;

Notre cœur, qui pour eux t'implore,
 A l'ignorance est condamné;
 Car toujours leur main gauche ignore
 Ce que leur main droite a donné.

LAMARTINE.

QUESTIONS.—Qui prend soin du passereau ? du brin d'herbe ?—Qui est capable de récompenser les bienfaiteurs ?—Comment la Providence récompense-t-elle la charité ?—Connait-elle le bien fait secrètement ?—Commenter les deux derniers vers.

RÉDACTION

A UNE MARRAINE

Ma chère marraine,

J'ai voulu faire cette lettre moi seule. C'est peut-être bien de l'ambition de la part d'une petite fille de douze ans, si ignorante encore. Mais je n'avais besoin de personne pour trouver ce que j'ai à vous dire à l'occasion de votre fête: mon cœur reconnaissant sait se souvenir et je n'ai qu'à le laisser parler, voici ce qu'il m'a suggéré:

Chère marraine, votre filleule vous aime de

toutes ses forces; vous êtes si bonne pour elle, vous la gâtez tant que jamais elle ne pourra vous chérir assez, ni assez vous témoigner son affection et sa reconnaissance.

Je suis bien heureuse que votre fête me permette de vous le répéter et de vous offrir mes vœux sincères de santé et de bonheur. Oui, bonne fête, chère marraine, que Dieu vous accorde de longs jours de prospérité et de joie. Je prie votre sainte patronne, qui est aussi la mienne, d'être mon interprète auprès du bon Jésus pour qu'il vous comble de ses grâces les plus abondantes.

Au revoir, bonne marraine, recevez les meilleurs baisers de votre petite,

ANNA.

Cours supérieur

DICTÉES

LES ÉTOILES

Le temps était serein; la voie lactée, comme un léger nuage, partageait le ciel. Un doux rayon partait de chaque étoile pour venir jusqu'à moi, et lorsque j'en examinai une attentivement, ses compagnes semblaient scintiller plus vivement pour attirer mes regards.

C'est un charme toujours nouveau pour moi que celui de contempler le ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage, ni même une simple promenade nocturne, sans payer le tribut d'admiration que je dois aux étoiles du firmament. Quoique je sente toute l'impuissance de ma pensée dans ces hautes méditations, je n'en trouve pas moins un plaisir inexprimable à m'en occuper.

J'aime à penser que ce n'est point le hasard qui conduit jusqu'à mes yeux cette émanation des mondes éloignés et chaque étoile verse, avec sa lumière, un rayon d'espérance dans mon cœur.

Eh quoi! ces merveilles n'auraient-elles d'autres rapport avec moi, que de briller à mes yeux? Et ma pensée qui s'élève jusqu'à elles et mon cœur qui s'émeut à leur aspect, leur seraient-ils étrangers?

XAVIER DE MAISTRE.

QUESTIONS: 1. Que désigne-t-on par la voie lactée?

2. Que veut dire le mot scintiller? A quoi s'applique-t-il?

3. Que veut-dire cette expression: le temps était serain!—A la place de serain, mettez un autre mot.

4. Comment chaque étoile semblait-elle verser un rayon d'espérance dans le cœur de l'auteur, Xavier de Maistre?

5. Analyse grammaticale des mots: *J'aime à penser*—*Eh quoi! leur seraient*.

II

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

Dans ces contrées de l'Amérique méridionale, où la nature plus active fait descendre à grands flots, du sommet des hautes Cordillères, des fleuves immenses, dont les eaux, s'étendant en en liberté, inondent au loin des campagnes nouvelles, et où la main de l'homme n'a jamais opposé aucun obstacle à leur course; sur les rives limoneuses de ces fleuves rapides s'élèvent de vastes et antiques forêts. L'humidité chaude et vivifiante qui les abreuve devient la source intarissable d'une verdure toujours nouvelle pour ces bois touffus, images sans cesse renaissantes d'une fécondité sans bornes, et où il semble que la nature, dans toute la vigueur de la jeunesse, se plaise à entasser les germes productifs. Les végétaux ne croissent pas seuls au milieu de ces vastes solitudes; la nature a jeté sur ces grandes productions la variété, le mouvement et la vie. En attendant que l'homme vienne régner au milieu de ces forêts, elles sont le domaine de plusieurs animaux qui, les uns par la beauté de leurs écailles, l'éclat de leurs couleurs, la vivacité de leurs mouvements, l'agilité de leur course, les autres par la fraîcheur de leur plumage, l'agrément de leur parure, la rapidité de leur vol, tous par la diversité de leurs formes, font, des vastes contrées du nouveau monde, un grand et magnifique tableau, une scène animée aussi variée qu'immense.

LACÉPEDE.

QUESTIONS.—1. Analyse logique de la phrase suivante: *Les végétaux... le mouvement et la vie.*

2. Dans la première phrase, assez longue, où se trouve la proposition principale?

3. Qu'est-ce qui domine dans la dernière phrase? Quel nom donne-t-on à l'ensemble de tous ces membres de phrase?

RÉCITATION

"LES HABITANTS"

Ne raillons pas leurs habitudes,
Leur dehors simple et sans atours,
Leurs manières, leurs gestes rudes,
Et leurs pittoresques discours.

Ne rions pas de leur costume,
Fait de "T'étoffe du pays",
Et, tissé, selon la coutume,
De la laine de leurs brebis...

Car, dessous cette rude écorce,
Ils cachent tous un noble cœur,
Et, sous ce dehors plein de force,
Une âme pleine de douceur!...

Ils venaient de la Picardie
Leurs ancêtres, et de l'Anjou,
De la paisible Normandie,
De la Bretagne et du Poitou;

Ils venaient de la belle France,
—Le sol des divines moissons—
Ces hommes de toute endurance
Qui firent ce que nous voyons!

Ils ont, sur nos forêts seraines,
Abattu leurs bras acharnés,
Ils ont fait nos champs et nos plaines,
Et c'est d'eux que nous sommes nés!..

Gloire à ces hommes qui demeurent
Près de la charrue et des bœufs!
Ils sauvent les gloires qui meurent,
Dans le passé de nos aïeux!...

BLANCHE LAMONTAGNE.

(Par nos Champs et nos Rives.)

COMPOSITION

SUJET À TRAITER

LA CHARITÉ

I.—Qu'est-ce que la charité?

II.—Comment devons-nous faire la charité?

III.—Faut-il être riche pour faire la charité?

SUJET TRAITÉ

I. La charité est une vertu théologale par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

C'est une des plus grandes vertus. Elle vivra éternellement, alors que la foi et l'espérance n'auront plus de raison d'être au ciel, puisque nous jouirons de Dieu, objet de notre foi et de notre espérance sur terre. C'est par la charité que nous faisons du bien à plus déshérité que nous; et comme il est doux de donner à ceux qui n'ont pas!

II. Il faut faire la charité, pour Dieu, et ne pas rechercher le bien que nous pourrions en tirer. Que de gens nous pouvons secourir autour de nous! Que de fois nous pouvons faire la charité! pas toujours en donnant de l'argent mais en donnant un peu de notre temps et de notre affection.

C'est une pauvre malade que nous distrairons de ses souffrances par une heure de lecture

amusante, qui nous aura peut-être privés d'une promenade, mais qui aura été bonne et agréable à Dieu. C'est un camarade à qui nous donnerons un bon conseil ou un bon exemple.

III. Car il ne suffit pas d'être riche pour faire la charité; donner de l'argent, c'est bien nécessaire sans doute, mais redonner du courage à ceux qui n'en ont plus, consoler les affligés, encourager les faibles et les timides, donner de bons conseils à nos camarades, et quelquefois aussi, quand par hasard notre bourse est pleine, la vider dans la main de l'indigent, voilà ce qu'il nous faut faire si nous voulons être aimés de Dieu et remplir notre devoir.

ANALYSE

Même pris à petites doses, l'alcool entrave les fonctions des organes; il ne fortifie pas, il ne nourrit pas, il est toujours nuisible.

Dr BROUARD

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. En janvier 1918, un jeune homme a 18 ans; son frère aîné a 26 ans. En quelle année l'âge de l'aîné était-il le triple de l'âge du plus jeune?

Solution: $26 - 18 = 8$ la différence des âges.

Lorsqu'un nombre est le triple d'un autre, il est évident que la différence entre les deux nombres égale 2 fois le petit nombre.

2 fois l'âge du plus jeune = 8 ans;

1 fois l'âge du plus jeune = $\frac{8}{2} = 4$ ans, l'âge du plus jeune.

3 fois l'âge du plus jeune = 12 ans, l'âge de l'aîné.

$18 - 4 = 14$ ans.

$26 - 12 = 14$ ans.

$1918 - 14 = 1904$; en l'année 1904, l'aîné avait 12 ans et le plus jeune 4 ans. *Rép.*

2. Un entrepreneur a fourni des traverses pour un chemin de fer. Si on lui payait chaque traverse \$0.06 de plus qu'elle ne coûte, il recevrait \$36720; mais si, au contraire, on lui payait chaque traverse \$0.03 de moins,

il ne recevrait que \$3490. Quel est le nombre de traverses et quel est le prix d'une traverse ?

Solution: $\$36720 - \$34290 = \$2430$, la différence entre le prix avec gain de \$0.06 par traverse et le prix avec perte de \$0.03 par traverse.

$\$0.06 + 0.03 = \0.09 , différence entre les prix de vente de deux traverses une avec profit de \$0.06 et l'autre avec perte de \$0.03.

$\$2430 \div \$0.09 = 27000$ traverses. *Rép.*

$27000 \times \$0.06 = \1620 , le gain total.

$\$36720 - \$1620 = \$35100$, le coût.

$\$35100 \div 27000 = \1.30 , le prix d'une traverse. *Rép.*

3. La somme de deux nombres est 52; si l'on ajoute 5 au plus grand et qu'on retranche 5 au plus petit, le plus grand devient le triple de l'autre. Quels sont ces deux nombres ?

Solution: Lorsque le plus grand est le triple de l'autre, la somme du plus grand et du plus petit égale 4 fois le plus petit.

4 fois le petit nombre = 52;

1 fois le petit nombre = $\frac{52}{4} = 13$.

3 fois le petit nombre = $3 \times 13 = 39$.

$13 + 5 = 18$, le petit nombre. *Rép.*

$39 - 5 = 34$, le grand nombre. *Rép.*

4. Un libraire avait commandé un certain nombre de douzaines de volumes. Il en reçoit 13 pour 12. Sachant qu'il a reçu 351 volumes, combien de douzaines avait-il commandées ?

Solution: $351 \div 13 = 27$. Il a reçu 27 fois 13 volumes et il avait commandé 27 fois 12 volumes ou 27 douzaines. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Si le $\frac{1}{3}$ de 6 est 3, quel est le $\frac{1}{4}$ de 20 ?

Solution: $\frac{1}{3}$ de 6 = 3.

$\frac{2}{3}$ de 6 = $3 \times 3 = 9$.

6 = 9.

1 = $\frac{9}{6}$.

$20 = \frac{9}{6} \times 20 = 30$.

$\frac{1}{4}$ de 30 = $7\frac{1}{2}$. *Rép.*

Autrement: le $\frac{1}{3}$ de 6 = 2.

D'après le problème 2 = 3.

1 = $\frac{3}{2}$.

Le $\frac{1}{4}$ de 20 ou 5 = $\frac{3}{2} \times 5 = \frac{15}{2} = 7\frac{1}{2}$. *Rép.*

2. Pour faire durcir une certaine quantité de caoutchouc naturel on

lui ajoute 2 livres $\frac{1}{8}$ de soufre. Le caoutchouc vulcanisé ainsi pèse 12 livres $\frac{7}{8}$. Quel était son poids à l'état naturel?

Solution: $12\frac{7}{8} - 2\frac{1}{8} = 12\frac{6}{8} = 2\frac{3}{4} = 10\frac{1}{8}$ livres. *Rép.*

3. Il y a une différence de \$5.20 entre le $\frac{1}{8}$ et les $\frac{3}{8}$ du prix de 100 carreaux pour fours de boulangerie. Quel est le prix de 1 carreau?

Solution: $\frac{3}{8} - \frac{1}{8} = \frac{2}{8} = \frac{1}{4} = \frac{5}{20} = \frac{1}{4}$.

$\frac{1}{4} = \$5.20.$

$\frac{3}{8} = \frac{5.20 \times 3}{2} = \7.80

$\frac{3}{8} = \frac{1}{4} \times 30 = \$0.40 \times 30 = \$12.$

$\$12 \div 100 = \0.12 , prix d'un carreau *Rép.*

4. On a vendu une première fois, $7\frac{3}{8}$ verges d'une pièce de drap; une seconde fois, on en a vendu $9\frac{3}{8}$ verges et une troisième fois, $12\frac{7}{8}$ verges. La pièce avait $45\frac{3}{8}$ verges. Combien en reste-t-il?

Solution: $45\frac{3}{8} - (7\frac{3}{8} + 9\frac{3}{8} + 12\frac{7}{8}) = 45\frac{3}{8} - (29\frac{3}{8}) = 15\frac{3}{8}$ verges, le reste. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. Pour faire du laiton à cartouches, on fond ensemble 268 livres de cuivre et 132 livres de zinc. Combien y a-t-il de chaque métal dans 1360 livres de l'alliage?

Solution: $268 + 132 = 400$ livres poids total de l'alliage.

$(1360 \div 400) \times 268 = (1360 \times 268) \div 400 = (17 \times 268) \div 5 = 911\frac{1}{5}$ livres de cuivre. *Rép.*

$(1360 \div 400) \times 132 = (1360 \times 132) \div 400 = (17 \times 132) \div 5 = 448\frac{4}{5}$ livres de zinc. *Rép.*

Autrement: Sur 400 livres d'alliage, il y a 268 livres de cuivre; sur 1 lb. d'alliage il y a $\frac{268}{400} = \frac{67}{100}$ de livre de cuivre;

Sur 1360 livres d'alliage il y a $\frac{67}{100} \times 1360 = \frac{911.2}{100} \times 100 = 911.2$ livres de cuivre. *Rép.*

Sur 1 livre d'alliage il y a $\frac{132}{400} = \frac{33}{100}$ de livre de zinc.

Sur 1360 livres d'alliage il y a $\frac{33}{100} \times 1360 = \frac{448.8}{100} \times 100 = 448.8$ livres de zinc. *Rép.*

2. On achète 3 pièces d'étoffe de la même qualité. La première a 12 verges de plus que la deuxième, et la deuxième 36.25 verges de plus que la troisième. La première coûte \$367. et la troisième \$270.50. Quelle est la longueur de chaque pièce?

Solution: La différence entre la longueur de la première et celle de la troisième pièce = $12 + 36.25 = 48.25$ verges.

$\$367. - \$270.50 = \$96.50$, la différence des prix de la 1ère et de la 3e pièce.

$\$96.50 \div \$48.25 = \$2$, le prix d'une verge.

$\$367 \div 2 = 183\frac{1}{2}$ verges, dans la 1ère pièce. *Rép.*

$\$270.50 \div \$2 = 135\frac{1}{4}$ verges, dans la 3e pièce. *Rép.*

$183\frac{1}{2} - 12 = 171\frac{1}{2}$ verges dans la 2e pièce. *Rép.*

3. Une équipe de 19 ouvriers pour 24 journées de travail s'est partagé \$1116; 12 d'entre eux touchaient un salaire double des autres. Dites la paye quotidienne des uns et des autres.

Solution: Chacun des 12 recevait autant que 2 des autres.

Les 12 recevaient autant que $12 \times 2 = 24$ des autres.

$19 - 12 = 7$ recevaient le salaire simple.

24 recevaient le salaire simple.

$(24 + 7) 24 = 744$ journées de travail d'un ouvrier à salaire simple.

$\$1116 \div 744 = \1.50 , le salaire simple. *Rép.*

$\$1.50 \times 2 = \3 , le salaire double. *Rép.*

4. Trois associés ont apporté \$3,000 chacun dans une affaire. Mais le premier a laissé son argent 2 ans, le deuxième 1 an et demi, le troisième 8 mois seulement. Que touchera chacun sur un bénéfice de \$1150?

Solution: Les mises étant égales, le bénéfice doit être partagé dans le rapport des temps.

2 ans + 1 an $\frac{1}{2}$ + $\frac{2}{3}$ d'un an = $2 + 1\frac{1}{2} + \frac{2}{3} = 4$ ans $\frac{1}{6}$. = $\frac{25}{6}$.

Le 1er = $\frac{12}{25}$, le 2e $\frac{9}{25}$, le 3e $\frac{4}{25} = \frac{25}{25}$.

Ainsi le 1er a droit à $\frac{12}{25}$ de \$1530 = $12 \times \$61.20 = \734.40 . *Rép.*

Le 2e a droit à $\frac{9}{25}$ de \$1530 = $9 \times \$61.20 = \550.80 . *Rép.*

Le 3e a droit à $\frac{4}{25}$ de \$1530 = $4 \times \$61.20 = \244.80 . *Rép.*

Algèbre

1. Démontrez que si un nombre quelconque est divisé en deux parties, la différence des carrés des parties est égale au produit du nombre par la différence des parties.

Solution: Soient x le nombre et n la différence des parties; alors $\frac{x+n}{2}$, la plus grande partie et $\frac{x-n}{2}$, la plus petite partie.

$$\left(\frac{x+n}{2}\right)^2 = \frac{x^2 + 2nx + n^2}{4}, \text{ le carré de la grande partie.}$$

$$\left(\frac{x-n}{2}\right)^2 = \frac{x^2 - 2nx + n^2}{4}, \text{ le carré de la petite partie.}$$

$$x \times n = nx, \text{ le produit du nombre par la différence des parties.}$$

$$\frac{x^2 + 2nx + n^2}{4} - \frac{x^2 - 2nx + n^2}{4} = \frac{4nx}{4} = nx = \text{le produit du nombre par la différence des parties. } \textit{Rép.}$$

Autrement: Soient $2x$ le nombre et $2n$ la différence des parties.

Alors $x + n$ la grande partie et $x - n$ la petite, et $2x \times 2n = 4nx$. le produit du nombre par la différence des parties.

$(x + n)^2 = x^2 + 2nx + n^2$, le carré de la grande partie.

$(x - n)^2 = x^2 - 2nx + n^2$, le carré de la petite partie.

$x^2 + 2nx + n^2 - (x^2 - 2nx + n^2) = 4nx = 4nx$ le produit du nombre par la différence des parties. Ce qu'il fallait démontrer.

2. Il y a trois nombres dont la somme est 36; la somme de trois fois le premier, deux fois le second et une fois le troisième est 56; la somme de trois le troisième, deux fois le premier et quatre fois le second est 116. Quels sont les nombres ?

Solution: Soient x le premier, y le deuxième et $36 - x - y$ le troisième.

$$3x + 2y + 36 - x - y = 56 \dots\dots\dots (1)$$

$$2x + 4y + 108 - 3x - 3y = 116 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Rassemblant (1) on a: } 2x + y + 36 = 56 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Rassemblant (2) on a: } -x + y + 108 = 116 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (3) de (4) on a: } -3x + 72 = 60 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Transposant (5) on a: } -3x = 60 - 72 = -12 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Multipliant par moins un: } 3x = 12 \dots\dots\dots (7)$$

$$x = 12 \div 3 = 4 \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{Substituant (4) la valeur de } x \text{ à } x \text{ dans (4):}$$

$$-4 + y + 108 = 116 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{D'où } y = 116 - 108 + 4 = 12; \text{ le 2e. } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{Substituant 4 la valeur de } x \text{ et 12 la valeur d'y à } x \text{ et } y \text{ dans (1) on a:}$$

$$12 + 24 + 36 - x - y = 56.$$

$$\text{D'où } 36 - x - y = 56 - 12 - 24 = 20, \text{ le 3e. } \textit{Rép.} \dots\dots (1)$$

Autrement: Soient x le premier, y le deuxième et z le troisième.

$$36 - x - y = 54 - 12 - 24 = 20.$$

$$x + y + z = 36 \dots\dots\dots (1)$$

$$3x + 2y + z = 56 \dots\dots\dots (2)$$

$$2x + 4y + 3z = 116 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Multipliant (1) par 3 on a: } 3x + 3y + 3z = 108 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (2) de (4) on a: } y + 2z = 52 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Multipliant (2) par 2 et (3) par 3 on a: } 6x + 4y + 2z = 112 \text{ (6)}$$

$$6x + 12y + 9z = 348 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{Soustrayant 6 de 7 on a: } 8y + 7z = 236 \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{Multipliant (5) par 8 on a: } 8y + 16z = 416 \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{Soustrayant (8) de (9) on a: } 9z = 180 \dots\dots\dots (10)$$

$$\text{D'où } z = 180 \div 9 = 20, \text{ le 3e. } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (11)$$

$$\text{Substituant 20 la valeur de } z \text{ à } 2z \text{ dans (5) on a:}$$

$$y + 40 = 52 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{D'où } y = 52 - 40 = 12, \text{ le 2e. } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (12)$$

Substituant 12 et 20 à y et z dans (1) on a :

$$x + 12 + 20 = 36 \dots \dots \dots (1)$$

D'où $x = 36 - 32 = 4$, le 1er. *Rép.*

3. Un homme acheta un champ pour \$1600. Il le revendit à \$28. l'acre et gagna sur le tout le prix qu'il avait payé pour 3 acres. On demande la surface du champ ?

Solution: Soit x le nombre d'acres.

Alors $\frac{1600}{x}$ le prix payé par acre, et $28x$ la somme reçue.

$$28x - \$1600 = \frac{3 \times 1600}{x} = \frac{4800}{x}$$

$$28x^2 - 1600x = 4800$$

$$x^2 - \frac{4800}{28} = \frac{1200}{7}$$

$$x^2 - \frac{400x}{7} + \frac{(200)^2}{7^2} = \frac{1200}{7} + \frac{40000}{49} = \frac{8400}{49} + \frac{40000}{49} = \frac{48400}{49}$$

Extrayant la racine, on a : $x - \frac{200}{7} =$ plus ou moins $\frac{220}{7}$.

D'où $x = + \frac{200}{7} + \frac{220}{7} = \frac{420}{7} = 60$ acres.

Ou $x = \frac{200}{7} - \frac{220}{7} =$ moins $\frac{20}{7}$.

Rép. 60 acres.

4. Dans un verger il y a 2457 arbres. Les arbres sont en rangées. La différence entre le nombre d'arbres dans deux rangées consécutives est constante; dans la 1ère rangée il y a 77 arbres et dans la dernière il y en a 157. Combien y a-t-il de rangées ?

Solution: Les rangées d'arbres forment une progression arithmétique. Le 1er terme $a = 77$; le dernier terme $l = 157$; la somme $s = 2457$. Il manque n le nombre de termes.

$$\text{Formule } s = [(a + l)n] \div 2.$$

$$2s = (a + l)n \text{ ou } (a + l)n = 2s.$$

Remplaçant les lettres par leurs valeurs on a :

$$(77 + 157)n = 2 \times 2457.$$

$$234n = 4914.$$

$$n = 4914 \div 234 = 21, \text{ le nombre de rangées. } \textit{Rép.}$$

Géométrie

1. Déterminer les trois angles d'un triangle rectangle sachant que l'un d'entre eux est égal à la demi-somme des deux autres.

Solution: Dans tout triangle la somme des angles est égale à deux angles droit, c'est-à-dire à 180° .

Dans un triangle rectangle un des angles est un angle droit, c'est-à-dire un angle de 90° .

Soit x l'angle égal à la demi-somme des deux autres; alors $2x$ la somme des deux autres.

$$x + 2x = 180^\circ.$$

$$3x = 180$$

$$x = 180^\circ \div 3 = 60^\circ. \text{ Rép.}$$

L'angle droit = 90° . Les deux angles aigus = 90° ; mais un des angles aigus = 60° ; donc l'autre angle aigu = $90^\circ - 60^\circ = 30^\circ$.

Rép. $90^\circ, 60^\circ, 30^\circ$.

2. Une face d'un toit à la forme d'un trapèze isocèle. La grande base est double de la petite, et les côtés non-parallèles ont une somme égale à celle des bases. Trouver la surface de ce trapèze dont le contour a 60 pieds.

Solution: Soit x la somme des côtés isocèles, alors la somme des autres côtés égale x , puisque la somme des côtés isocèles égale la somme des autres côtés.

$$x + x = 2x = 60.$$

$x = \frac{60}{2} = 30$ pieds, la somme des côtés isocèles et aussi la somme des bases:

$$30 \div 2 = 15 \text{ pieds, la longueur de chaque côté isocèle.}$$

Soit y la petite base, alors $2y$ la grande base.

$$y + 2y = 30.$$

$$3y = 30$$

$$y = \frac{30}{3} = 10, \text{ la petite base.}$$

$$2y = 2 \times 10 = 20, \text{ la grande base.}$$

Nous avons les deux bases, il nous manque la hauteur.

Si des extrémités des petites bases nous abaissons des perpendiculaires sur la grande base, chacune de ces perpendiculaires égalera la hauteur du trapèze.

Chaque côté isocèle avec la perpendiculaire adjacente formera avec la partie de la grande base interceptée par la perpendiculaire un triangle rectangle ayant pour hypoténuse, le côté isocèle, 15 pieds, pour hauteur la perpendiculaire et pour base la $\frac{1}{2}$ de la différence entre la grande et la petite base, c'est-à-dire $(20 - 10) \div 2 = 10 \div 2 = 5$ pieds.

$$15^2 - 5^2 = 225 - 25 = 200.$$

La racine carrée de 200 = 14.1421, la hauteur du trapèze.

$$[(20 + 10) \times 14.1421] \div 2 = 212.1315 \text{ pieds carrés. Rép.}$$

3. Quelle est la longueur du côté du carré inscrit dans un cercle de 10 pieds de rayon? Quelles sont les diagonales de ce carré.

Solution: Les diagonales du carré inscrit = le diamètre = $2 \times 10 = 20$ pieds. Rép.

Le côté du carré inscrit = la racine carrée de 2 fois le carré du rayon = la racine carrée de $2 \times 10^2 =$ la racine carrée de $2 \times 100 =$ la racine carrée de 200 = 14.1421. Rép.

4. Une corde de 12 pouces de long est à 4 pouces du centre d'un cercle; à quelle distance du même centre est une autre corde de 9 pouces de long ?

Solution: Decrivez une circonférence et tirez les deux cordes.

Du centre de la corde de 9 pouces abaissez une perpendiculaire qui passera par le centre de la corde de 12 pouces et qui tombera sur le centre du cercle.

D'une extrémité de la corde de 12 pouces tirez un rayon. La hauteur 4 pouces, la moitié de la corde 12, (6 pouces) et le rayon formeront un triangle rectangle dont le rayon sera l'hypoténuse.

$$4^2 + 6^2 = 16 + 36 = 52.$$

La racine carrée de $52 = 7.2111$, le rayon.

La hauteur du centre à la $\frac{1}{2}$ de la corde de 9 pouces, la moitié de la corde de 9 pouces, c'est-à-dire 4.5 et le rayon 7.2111 forment un triangle rectangle dont la hauteur est la distance demandée.

$$7.2111^2 - 4.5^2 = 52 - 20.25 = 31.75, \text{ le carré de la distance demandée.}$$

La racine carrée de 31.75 = 5.635 pouces. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

“Statistiques de l'Enseignement”

PROVINCE DE QUÉBEC

Nous accusons réception des *Statistiques de l'Enseignement*, publiées par le Bureau des Statistiques de Québec. Ces statistiques sont complètes, très bien agencées et de consultation facile. Voici quelques chiffres empruntés à cette publication importante: le total des écoles de la province de Québec était, en 1915-16, de 7,288; celui des instituteurs, de 3,862; celui des institutrices, de 13,422; celui des élèves inscrits, de 490,718. La fréquentation générale moyenne était de 80.14%.

Le nombre total des élèves dans les écoles catholiques était de 428,224, dont 213,239 garçons et 214,985 filles. La présence moyenne générale dans toutes les écoles catholiques était de 80.93%.

Le nombre total des élèves dans toutes les écoles protestantes était de 62,494, dont 32,363 garçons et 30,131 filles. La présence moyenne générale dans toutes les écoles protestantes était de 74.76%.

Le traitement moyen des instituteurs laïques catholiques, qui était de \$787 en 1914-15, est monté à \$793 en 1915-16. Celui des institutrices laïques catholiques est monté de \$190 à \$198.

Chez les protestants, la moyenne des traitements a monté de \$1,329 à \$1,477 pour les instituteurs et de \$423 à \$563 pour les institutrices.

Un tableau qui indique combien l'instruction publique a progressé dans notre province depuis quelques années est celui où l'on voit la progression du coût moyen de l'instruction par élève. En 1899-1900, le coût moyen de l'instruction, par élève, était de \$9.87; il s'est élevé graduellement à \$12.03 en 1905-06, à \$16.55 en 1910-11 et à \$25.30 en 1915-16.

Les contributions des municipalités pour l'enseignement se sont élevées en 1915-16 à \$10,533,760, soit une augmentation de \$851,864 sur l'année précédente; celles du gouvernement, pour la dernière année scolaire, étaient de \$2,068,765, soit une augmentation de \$185,928 sur l'année précédente.

Un livre à lire et à faire lire (1)

"AU SERVICE DE MON PAYS"

Le courrier d'hier matin me réservait une agréable surprise: Je recevais un très beau volume, grand in-8°, de 536 pages, intitulé: "Au service de mon pays" et signé C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec.

Nous remercions le généreux donateur, et nous lui demandons la permission de dire un mot de son gracieux envoi.

Le titre à lui seul est l'énoncé de tout un programme: "Au service de mon pays". Ces trois mots sont absolument vrais et c'est pourquoi ils sont éloquentes. C'est toute une vie qui se déroule sous nos yeux. Vie consacrée à la pédagogie, à l'instruction publique, à la religion, au plus pur patriotisme. Pédagogue averti, instituteur modèle, inspecteur consciencieux, chrétien sans peur, catholique intégral, patriote ardent et éclairé, M. Magnan a su traduire ses plus chères convictions en utiles discours et en solides conférences.

A l'instar de la plupart de nos hommes publics éminents, il est parti du bas de l'échelle, et a su s'élever, par son mérite personnel et sa persévérance, jusqu'à d'honorables sommets. M. Magnan est bien, parmi nous, le type de l'éducateur canadien français et partant sincèrement catholique. J'avoue candidement qu'autrefois, comme bien d'autres, en entendant vilipender l'Inspecteur général des écoles, j'eus hâte de le rencontrer et de le voir à l'œuvre. Je me souviens que le 31 janvier 1915, dans la grande salle des fêtes du Monument National, lors du Congrès de l'Association des Commissions scolaires, M. Magnan remporta un véritable succès oratoire et je me disais avec mélancolie: c'est cet homme que, dans certains milieux, l'on nous représente comme un éteignoir!

Je puis ajouter que ce jour-là, bien des préjugés sont tombés, et que M. l'Inspecteur général a su se créer alors des sympathies et des amitiés qui lui resteront fidèles jusqu'au tombeau.

Le volume de M. Magnan traite un peu de tout. Le lecteur n'en est pas étonné; les sous-titres l'avertissent abondamment: Pédagogie, Instruction publique, Religion, Patriotisme, Souvenirs de voyage. Mais l'auteur, qu'il soit au Canada, à Paris ou à Rome, en revient comme malgré lui à son thème favori: l'éducation. Heureuse obsession! C'est ainsi qu'il réalise pleinement le mot célèbre mis en exergue au frontispice de son œuvre: "La grande question de nos jours, celle de tous les temps et de tous les lieux, c'est la question de l'éducation". Partout c'est l'éducateur qui apparaît et qui nous propose—toujours aimablement—de précieuses leçons. Il n'est pas jusqu'à l'exquise "politesse de France" qui n'y trouve son éloge et son invite tacite à l'imitation.

Ce qui donne peut-être la plus grande autorité aux discours de M. Magnan, c'est que ce sont des discours vécus. On sent que l'orateur serait prêt à tout sacrifier au service de sa religion et de sa patrie.

Lorsque j'étais étudiant à Paris, M. l'abbé Guibert, directeur de l'Institut Catholique, aimait à reprendre cette parole qu'il a commentée admirablement dans plusieurs de ses opuscules: "Pour défendre la religion, il importe beaucoup d'étudier, il est plus indispensable encore de bien vivre."

Notre Inspecteur général des Ecoles n'a jamais séparé l'instruction de l'éducation. Relève chacune de ses conférences; toutes préconisent la formation morale et religieuse, autant que le développement intellectuel. Et M. Magnan a parfaitement raison, lui qui a l'expérience de la vie, des hommes et des choses. Volontiers nous lui prêterions le mot si profond du vieux Montaigne: "J'aime encore mieux forger mon âme que la meuler".

Nous ne saurions trop conseiller la lecture de ce livre aux instituteurs désireux de renouveler leurs connaissances pédagogiques au contact d'une érudition sûre et probe, et cela sans fatigue, avec intérêt et agrément.

Mais ce n'est pas seulement au corps enseignant que nous recommandons ces pages dont quelques-unes sont vibrantes; c'est à tous les amis sincères de l'éducation. Nous irons plus loin. Nous demanderons aux dénigreur de notre système d'instruction primaire de venir chercher dans

(1) *Le Canada*, Montréal, 29 décembre, 1917.

cette laborieuse compilation, la contre-partie et la réfutation de leurs vains arguments. Sir Lomer Gouin, à qui l'ouvrage a été dédié, les y invite avec nous, dans une magistrale préface. Voici comment s'exprime l'honorable Premier Ministre qui a tant fait pour la noble cause de l'instruction publique: "Il est certaines pages d'une documentation irréfutable dont je conseillerais fortement la lecture aux personnes de langue anglaise qui, sur la foi de renseignements erronés et malicieux, ont pu douter de la générosité de notre province; elles verront de quelle façon tolérante nous traitons les minorités au point de vue scolaire."

Le livre de M. Magnan vient à son heure, alors que nous sommes attaqués par les ennemis du dedans et par ceux du dehors. C'est le reflet d'une époque. C'est le résumé des efforts faits depuis vingt ans vers le véritable progrès. C'est aussi une arme victorieuse; et alors chacun sera heureux de se la procurer pour s'en servir au besoin.

Les plus hautes approbations accompagnent ce volume. Outre la substantielle introduction de Sir Lomer Gouin, nous y trouvons deux lettres élogieuses, l'une de Son Éminence le cardinal Bégin, l'autre de Sa Grandeur monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal. L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, écrit dans le même sens, et ajoute judicieusement: "Je désire vivement que les Commissions scolaires puissent doter leurs écoles d'exemplaires de ce travail où le personnel enseignant pourra s'instruire de ses devoirs et puiser d'utiles connaissances générales."

L'ouvrage très nettement imprimé, est illustré de huit gravures hors-texte, ayant trait surtout à des réminiscences de voyage. C'est ainsi qu'on peut admirer la belle église de St-Germain-des-Prés, à Paris, dans laquelle monseigneur de Montmorency-Laval reçut la consécration épiscopale, en 1658, et la vieille maison du Havre où mourut l'un de nos meilleurs poètes, Octave Crémazie. Les souvenirs du passé, les monuments anciens sont évoqués à côté d'événements tout proches de nous qui nous aident à les mieux comprendre.

Voilà certes un livre qui fera du bien et qui plaira! C'est l'impression qui se dégage à la lecture de "Au service de mon pays".

M. Magnan appartient à une élite. Son désir le plus ardent—comme celui de tout éducateur digne de ce nom—c'est de susciter des enthousiasmes, de former des caractères, d'utiliser les forces intellectuelles et morales de notre jeune pays. C'est de vouloir grossir la phalange de ceux qui pensent, qui travaillent, qui luttent et qui espèrent. En ces temps agités que nous traversons, nous ne saurions trop méditer sur la nécessité des élites et sur les bienfaits de l'union complète des bonnes volontés.

C'est pour l'avoir oublié que les catholiques français ne sont plus maîtres chez eux. Une minorité active, tenace, unie, a pu traiter la France chrétienne en pays conquis et lui imposer le gouvernement le plus anti-religieux du monde. Que cette leçon nous soit profitable! Formons partout des élites, et si ces élites organisées travaillent avec discipline et avec méthode, par une doctrine sûre autant que par des actes et des œuvres, elles sauront s'imposer aux foules. L'avenir est gros de tempêtes et de batailles. C'est aux heures de lutte que l'élite devient indispensable. Aux époques tourmentées de l'histoire, c'est une minorité agissante qui conduit les peuples à la victoire.

Abbé JOSEPH-N. DUPUIS,
Visiteur des Ecoles, Montréal,

Bibliographie

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1917.—Volume précieux où l'on trouve groupés avec méthode tous les renseignements relatifs à la population, à l'instruction publique, aux industries, à l'agriculture, etc., etc.

LA QUESTION SOCIALE ET NOS DEVOIRS DE CATHOLIQUES, par Joseph-Papin Archambault, S.J.—Montréal, École sociale populaire, 1917. Cette brochure de 112 pages constitue un code complet, clair, convaincant, à l'usage de tous ceux qui comprennent que les Catholiques ne peuvent se

désintéresser de "la question sociale". Les deux chapitres traitant de "la question sociale dans la province de Québec" sont particulièrement intéressants.

Nous recommandons instamment au personnel enseignant la lecture de la brochure si opportune du R. P. Archambault.

—LE PRÉAMBULE DU NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE.—S. G. Mgr l'Évêque de Valleyfield: Janvier 1918. C'est l'analyse du Préambule du nouveau Code de Droit canonique, promulgué l'année dernière par Sa Sainteté Benoît XV. Chacun des Titres du Préambule est résumé avec clarté; ces Titres sont les notions préliminaires de toute la législation canonique. "C'est le portique qui donne entrée dans l'édifice proprement dit," dit le vénérable évêque de Valleyfield. Les fidèles auront donc l'appréciable avantage de parcourir ce merveilleux édifice, sous la direction d'un pasteur éclairé.

NOUVEAUX MANUELS CLASSIQUES.—Les Clercs de Saint-Viateur viennent de publier deux nouveaux manuels: *L'Arithmétique des écoles* (cours intermédiaire) et *Histoire Ancienne*. Ces manuels, bien imprimés, sont rédigés avec toute la clarté et la méthode qui distinguent les ouvrages des Clercs de Saint-Viateur. En vente à 2061, rue St-Dominique, Montréal.

MANUEL DE DESSIN—*Explication du Programme*.—Par les Sœurs des SS. NN. Jésus et Marie. Hochelaga, 1917.—Rédigé conformément au programme de dessin en vigueur dans les Écoles catholiques de la province de Québec, le *Manuel de Dessin* des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie rendra de précieux services aux instituteurs et aux institutrices. Cet ouvrage est écrit avec clarté et illustré avec un soin remarquable.

Au nom du personnel enseignant, nous remercions les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour l'appoint opportun qu'elles apportent à l'enseignement du dessin dans notre province

La cordialité

La cordialité, disait saint Vincent de Paul, est une joie que l'on sent dans le cœur quand on voit une personne qu'on aime; c'est une saillie du cœur par laquelle on fait voir qu'on est bien aise d'être avec son frère; c'est un fruit de l'amour divin, uni à celui du prochain. Si la charité était une pomme d'api, la cordialité en serait la couleur.

SAINTE VINCENT DE PAUL.

Statistiques criminelles

Comme l'éducation a une grande influence sur la criminalité, nous croyons devoir citer ici les récentes "Statistiques Criminelles" publiées par le Gouvernement Fédéral: Alberta a une condamnation par 259 personnes, l'Ontario une par 343 personnes, la Colombie-Anglaise, une par 352 personnes, la Saskatchewan une par 368 personnes, le Yukon une par 426 personnes, le Manitoba une par 449 personnes, la province de Québec n'en a qu'une par 574 personnes.

D'autre part, si l'on prend le tableau consacré aux jeunes délinquants, on trouve que si, en 1916, le pourcentage des condamnations a été de 21.43 p. c. dans l'Île du Prince-Édouard, de 19.41 p. c. dans la Nouvelle-Écosse, de 18.58 p. c. au Nouveau-Brunswick, de 23.64 p. c. dans l'Ontario, de 25.45 p. c. au Manitoba, il n'a été que de 17.21 p. c. dans la province de Québec.

L'Académie Saint-Viateur

Le 24 janvier dernier, l'Académie Saint-Viateur de Joliette a été détruite par un incendie. Les pertes s'élèvent à \$125,000.00, dit-on. Cette école, dirigée par les Clercs de St-Viateur, était fréquentée par trois cents cinquante élèves.

Nos sympathies à la Commission scolaire de Joliette et à la Communauté éprouvée.

Pensées pédagogiques

On n'arrive presque jamais par les châtiments au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits.—ROLLIN.

o o o

Vous ne savez rien si vous ne savez que commander, que reprendre, que corriger.—FÉNELON.

o o o

Bien lire, n'est pas lire avec rapidité.

"Me voici devant vous, écrivait naguère un Inspecteur au *Bulletin départemental* de la Saône-et-Loire: vous lisez et j'écoute. Il faut que je vous suive et vous comprenne sans le moindre effort, et que vous me fassiez éprouver tous les sentiments exprimés par l'auteur. A ce compte, vous lirez convenablement. C'est ainsi qu'il convient d'envisager la lecture à haute voix, sans préjudice des explications et des comptes-rendus."

Questions scolaires

Le *Canadian Courier* a récemment lancé l'idée (19 janvier 1918) de la création d'une "Association fédérale d'Éducation". Pourquoi une telle Association, sinon reprendre le projet déjà combattu par la province de Québec, celui de fonder un Bureau fédéral d'Éducation.

Nous combattons ce projet, parcequ'il tend à l'union législative en matières scolaires.

Parlant d'un récent règlement du gouvernement d'Ontario, la *Gazette* de Montréal, dit:

"Les Canadiens français qui désirent s'établir dans l'Ontario septentrional devront signer un engagement solennel (affidavit) par lequel ils s'engageront à obéir au fameux règlement XVII, qui a été la cause de tant de difficultés dans les parties françaises de la province."

CONCLUSION: que les Canadiens français restent donc dans la province de Québec, où il y a encore de l'espace pour loger avantagement tous les fils du Canada français.

Le juge Clute, d'Ontario, vient de rendre un jugement qui a vivement réjoui nos compatriotes de la Province voisine. Ce juge a donné gain de cause à la commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa, contre la commission gouvernementale qui avait dépensé des montants considérables au cours de son existence illégale. Serait-ce le commencement de jours meilleurs pour nos compatriotes d'Ontario?

Jardins scolaires

ET LA ROTATION HORTICOLE

Une des innovations agricoles qui devraient le plus développer chez la génération montante l'amour du sol est sans contredit celle des jardins scolaires.

A chaque automne, il se tient une foule d'expositions scolaires où l'on voit figurer avec avantage, et aussi avec un orgueil bien légitime pour les jeunes jardiniers, des produits du sol.

Pour activer ce mouvement économique et le rendre de plus en plus pratique, un inspecteur d'écoles (M. L.-O. Pagé, de Lotbinière) a préparé, suivant les dictées de la science expérimentale,

taie horticole, une carte portant trois séries de légumes, aux couleurs naturelles, et devant se cultiver successivement d'une année à l'autre, afin d'augmenter la quantité, de même que la qualité des produits, sans épuiser le sol.

Au dernier congrès des inspecteurs d'écoles, à l'Hôtel du Gouvernement de Québec, tenu les 4 et 7 septembre, 1917, le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Cyr-F. Delâge, a fait distribuer un exemplaire de cette carte à tous les inspecteurs, en les priant d'en dire un mot dans chacune de leurs conférences agricoles aux titulaires des écoles.

L'auteur de cette carte colorisée est un praticien de grande expérience. Il a été invité à donner quelques explications sur l'importance de la rotation dans la culture potagère et de l'utilité de la carte murale qu'il a tracée à cette fin.

La rotation préconisée est triennale, c'est-à-dire qu'elle doit durer trois ans. Les légumes de première année sont les plantes foliacées et les légumes-fruits; ceux de deuxième année comprennent les plantes-racines, les bulbes et les tubercules; enfin, ceux de troisième année se composent de légumineuses.

La carte de rotation horticole de M. Pagé est destinée à rendre de précieux services. De plus, elle arrive à l'heure où les gens comprennent l'importance qu'il y a de faire donner à la terre le maximum de son rendement.

La cherté des aliments et des denrées de tous genres a produit une gêne générale dans le milieu où les revenus sont modiques.

D'un autre côté, l'alimentation carnée a produit chez nous des ravages considérables. Les hygiénistes et les médecins s'accordent à dire que la consommation des légumes, tout en fournissant des plats économiques et appétissants, donne un repas bien désirable aux estomacs délabrés et aux intestins fatigués.

Il serait donc à souhaiter que l'on vit accrochée à la muraille de toute école rurale, comme aussi aux foyers de nos cultivateurs, la carte de rotation horticole Pagé.

Les yeux se familiariseraient bientôt avec la méthode préconisée, et sa mise en pratique aurait sans doute une répercussion économique fort avantageuse sur la table rurale comme sur la table urbaine, sans compter qu'une alimentation végétarienne saurait faire diminuer le nombre des dyspeptiques, des neurasthéniques, des hypocondriaques, des agacés, des violents, des sournois, des ombrageux, des fielleux et de toutes les autres victimes d'un carnivorisme qui cause quasi autant de ravages, aujourd'hui, que l'alcoolisme.

G.-E. MARQUIS

Fête scolaire

Le 8 février dernier, il y a eu jolie réception à l'Académie Saint-Sauveur, Québec, en l'honneur du surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Delâge, et du président de la Commission scolaire de Québec, M. J.-B. Morissette. A cette occasion, un intéressant programme a été exécuté sous la direction du Révérend Frère Ulric, directeur.

Recensement agricole

Le Bureau des Statistiques de Québec prépare avec méthode le recensement agricole du printemps 1918. A cette occasion, le chef de ce Bureau important, M. G.-E. Marquis, a adressé un Message aux titulaires des écoles rurales de la province de Québec. Nous recommandons à tous les instituteurs et à toutes les institutrices, la lecture attentive de cette brochure remplie de renseignements intéressants et d'une lecture agréable.

Les récoltes dans Québec

Le Bureau provincial des Statistiques a communiqué à la presse un bulletin sur le rendement moyen des récoltes d'après les rapports fournis par les 2000 correspondants locaux, disséminés dans toutes les municipalités de la province.

Ces rapports ont été faits à la fin de septembre et ne fournissent qu'un état préliminaire du rendement, d'après les premiers battages, par acre de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de pois, de fèves, de sarrasin, de lin et de grains mélangés.

En général, le rendement n'a pas été aussi élevé que l'apparence des récoltes du mois d'août laissait espérer.

Ainsi, le blé donne 14.25 boisseaux à l'acre, contre 15 l'an dernier. Comme la superficie enssemencée au printemps était de 277,400 acres, la production totale serait donc de 3,952,900 boisseaux.

L'AVOINE fournit la même quantité que l'année dernière, par acre, soit 22.75 boisseaux, ce qui donne, avec un enssemencement de 1,492,700 acres, une production totale de 33,958,900 boisseaux.

L'ORGE reste aussi dans les mêmes cadres qu'en 1916, soit 20 boisseaux à l'acre; la superficie cultivée étant de 165,600 acres, la production totale s'élèverait donc à 3,312,000 boisseaux.

Le SEIGLE donne un rendement supérieur à celui de 1916, soit 19.15 contre 14.25 boisseaux à l'acre. Superficie enssemencée au printemps: 22,450 acres; production totale estimée à 443,400 boisseaux.

Les POIS ont subi une légère hausse dans le rendement, si on le compare avec celui de 1916, à savoir: 13.50 contre 14.00 boisseaux. D'autre part, la superficie enssemencée ayant été considérablement augmentée, il se trouve que la récolte serait de 897,100 boisseaux pour les 66,450 acres enssemencés au printemps.

Les FÈVES ont reçu du cultivateur une grande part de son attention au printemps. En 1916, l'on avait enssemencé 4,400 acres de cette légumineuse, tandis qu'au printemps de 1917, il s'en semait 55,157 acres. Toutefois, le rendement, cet automne, est inférieur à celui de l'an dernier, soit 15.25 contre 17.75 boisseaux. Production totale des fèves: 841,000 boisseaux.

Le SARRASIN fournit aussi un rendement moins bon que celui de 1916, soit 17.25 contre 19.00 boisseaux. Surface enssemencée au printemps: 163,600 acres; production totale: 2,822,100 boisseaux.

Le LIN a donné un bon rendement de graines, à savoir, 12 boisseaux contre 10.50 en 1916. Production totale 68,400 boisseaux.

Les GRAINS MÉLANGÉS, comme les fourrages, ont donné un rendement au-dessus de la moyenne cet automne. En 1916, ce rendement avait été de 20.25 boisseaux à l'acre; cet automne, il est de 25 à l'acre. Comme la superficie enssemencée au printemps était de 122,800 acres, la production totale serait donc de 3,070,000 boisseaux.

Enfin, le BLÉ D'INDE A GRAINS fournit un rendement moins élevé cet automne: 23 boisseaux à l'acre, quand il était de 24.75 en 1916.

Afin de pouvoir juger du rendement moyen des céréales et des légumineuses, à l'acre, dans la province de Québec et le Canada entier, nous référons le lecteur au petit tableau publié dans la précédente livraison, page 319.

Les Eglises de France et de Belgique, pendant la guerre

(Pour l'Enseignement Primaire)

Il ne s'agit point ici des édifices matériels ni des ruines de Reims ou de Louvain. Le tableau de l'Eglise de France pendant la guerre, tel que l'a brossé, après avoir pris aux meilleures sources

ses renseignements, M. Georges Goyau ("Pages actuelles", N° 106), nous montre les multiples aspects de la vie catholique dans notre pays. Tous les Français animés par leur foi religieuse ont prouvé qu'ils étaient dignes d'entendre la parole de Bossuet choisie par l'historien comme épigraphe de son résumé de l'ÉGLISE DE FRANCE DURANT LA GUERRE: "Ce n'est pas assez de pleurer les maux de ses concitoyens et de son pays; il faut exposer sa vie pour les servir. Les services des catholiques de France ne sont contestés par personne et l'attitude, la tenue morale de tout le peuple de chez-nous, a suffisamment révélé, ce christianisme subconscient qui survit au fond de l'âme française et qui, lors même qu'il n'éclaire plus les intelligences, suscite encore les sacrifices."

Aussi bien, les monographies auxquelles les historiens à venir doivent emprunter des traits précis, se poursuivent. Le tome II de la série: *Les diocèses de l'intérieur*, comprenant Lyon, Bourges, Nantes, Rouen, Aix, Marseille et Lourdes, continue l'ouvrage de M. Paul Delay, LES CATHOLIQUES AU SERVICE DE LA FRANCE.

De ces enquêtes, patiemment conduites partout, résultera la vue d'ensemble qui commence à s'esquisser et qui déjà permet de conclure, avec le cardinal de Cabrières: "L'effrayante mêlée qui confond dans les rangs de l'armée les âges, les aptitudes, les carrières, les fonctions publiques et privées, produira une union, une unité nationale plus belles, plus puissantes que jamais, et dans lesquelles s'épanouiront à nouveau les qualités qu'il a plu à Dieu de donner à notre race, relevées encore par des ambitions plus nobles et plus généreuses".

Une Église, sœur de la nôtre et plus endeuillée encore puisque tous ses diocèses, et non pas quelques-uns seulement, sont sous le joug de l'ennemi, a raconté ses douleurs et exprimé sa vaillance. L'Église de Belgique dont la voix n'a pu parvenir au-delà de la frontière que grâce au grand cardinal Mercier, nous devra aussi, après la tourmente, l'exposé plus complet de ses efforts et de ses triomphes. Car, là-bas aussi, c'est dans l'épreuve que se révèle hautement l'action profonde à laquelle l'Église, maltresse d'ordre et d'un ordre fondé sur la justice, s'est, de tout temps, consacrée. "Par la croix à la lumière": *per crucem ad lucem*, c'est une devise qui coûte à réaliser. Mais, comme était amené à le proclamer, il y a quelques semaines, M. Viviani, le Christ en croix, insulté par ses vainqueurs d'une heure, ne fut jamais plus près de sa victoire qu'au moment où il lançait son *consummatum est*. C'est ce que le cardinal Mercier, dans ses lettres pastorales, ses discours et allocutions, son exemple surtout, a constamment enseigné au peuple martyr dont il pleure et soulage les infortunes, en même temps qu'il soutient sans défaillance l'admirable patriotisme. Après avoir accompli son serment de cardinalat de tout faire "pour l'entretien au sein de la nation belge, d'une élite qui place, au-dessus des intérêts économiques, un idéal de culture scientifique, morale et religieuse," il achève sur les ruines mêmes de sa chère Université de Louvain, son œuvre de grand créateur, en rappelant aux hommes, de toute sa voix et par son attitude inflexible, "qu'au-dessus de la force il y a le droit, qu'au-dessus de la félonie, il y a la justice, qu'au-dessus du mensonge il y a la vérité, et que la force triomphante ne crée ni le juste ni le vrai".

"Il est infiniment honorable pour l'Église catholique que cette protestation, cri de la conscience universelle qui cherchait une voix, ait été formulée par un de ses plus hauts dignitaires, un de ceux qui tiennent le premier rang après le pontife suprême."

Ce jugement de Mgr Baudrillart, dans sa préface au recueil des mandements du cardinal Mercier, nous autorise à conclure, des deux portraits mis en regard de l'Église de Belgique et de l'Église de France, que l'une et l'autre ont bien mérité à la fois de leurs concitoyens et du monde civilisé dont elles ont vengé l'honneur.

EUGÈNE GRISSELLE.

Secrétaire général du C. C. P. F.

Le carnet du chercheur

"ALLER À CANOSSA"

Le stupide cliché devrait être, une fois pour toutes, enlevé de l'arsenal des vieilles machineries démodées, tout au plus utiles à épouvanter les momeaux. Jamais plus énorme qui-proquo ne fut admis à un si tenace succès. Des mots, des mots! et suivant l'intonation de l'orateur et l'humeur de l'auditoire l'effet est produit.

On se souvient du temps, pas très éloigné en France, où, jusque dans les distributions de prix aux écoles de village, le maire de l'endroit s'essayait à l'antieléricalisme, en prononçant d'une voix sourde ce mot terrible: "Le syllabus!" C'était aussi bête que l'autre aphorisme: "Aller à Canossa!" Car le syllabus, répertoire d'erreurs de toutes sortes, signale la condamnation très méritée de toutes les erreurs dogmatiques, philosophiques, sociales, arrivant la plupart de l'Allemagne, destructives de toute religion et de toute vie sociale.

Quant à Canossa, voici ce qu'en est: Grégoire VII, piébéien, fils d'un charpentier, moine bénédictin, longtemps attaché à la cour des empereurs de Germanie, ayant constaté de près leurs visées tyranniques et leurs prétentions à l'oppression de l'Église, seule préoccupée au moyen âge à défendre le peuple et à favoriser sa légitime émancipation, à peine pape (1073) s'appliqua à réformer le clergé tombé entre les mains des seigneurs qui vendaient les dignités ecclésiastiques à des hommes vicieux. Il déclara donc l'indépendance de l'Église vis-à-vis des laïques. *Inde vice!* Le jeune empereur Henri IV marcha fougueusement contre lui. Mais qui heurte la pierre sacrée s'y brise! L'excommunication papale le mit à merci. Abandonné de ses vassaux, mais persistant dans son ambition et ses haines, il joua simplement une comédie — la comédie de Canossa. Grégoire, loin de le mander à ce château-fort où il résidait, devinant la ruse, fit tout au monde pour l'empêcher d'y venir. Ce point est acquis à l'histoire. Comme aussi, il est démontré que les récits des historiens gallicans — par exemple le malheureux pénitent impérial, en chemise, nu-pieds, grelottant sous la neige dans les fossés de Canossa — sont de pures légendes! C'est donc Henri qui voulut, à tout prix, se rendre auprès du pontife, pour extorquer une absolution, dont il abusa tout de suite, en reprenant à la faveur d'un pardon qui lui ralliait les princes ses entreprises criminelles.

Voilà dans Mourret, *Histoire de l'Église*, volume *La chrétienté*, tout récemment publié, l'exacte mise à point, avec les références authentiques, de tout l'incident. (Librairie Bloud, Paris). Voilà le fait. L'empereur n'a nullement été mandé à Canossa pour s'y humilier. C'est lui-même, contrairement aux désirs de Grégoire VII, qui a voulu y aller, et pour jouer le pontife. Et alors?

Naturellement, les historiens de cours, dans tous les pays, et en France sous le régime aigu du gallicanisme que Fénelon définissait "liberté à l'égard du pape, servitude vis-à-vis du roi", ont trouvé dans l'aventure de Canossa un thème dramatique à exploiter. Et c'est ainsi que s'est construit le terrible épouvanant à l'usage des gogos. Toutes les fois que les plus hauts intérêts d'une nation engagent ses chefs à s'entendre avec la première puissance morale du monde, la papauté, les malintentionnés, et après eux les imbéciles, surviennent, qui disent: "Avant tout, n'allez pas à Canossa!" On l'a seriné cent fois aux oreilles du premier consul Bonaparte, tout attaché qu'il fût au régime révolutionnaire. Il n'est pas allé à Canossa, soit! Il a mieux fait, il est allé à Rome. Et il a rendu à la France désorganisée et en proie aux discordes mortelles la paix et l'union, avantages plus solides et plus durables que ses victoires. Cela vaut bien le voyage.

(Semaine Religieuse de Fréjus.) (1)

Le bon langage

Nous accusons réception de la deuxième série du jeu de cartes du Bon Langage de l'abbé Étienne Blanchard, P.S.S. L'auteur a l'intention de mettre ainsi en jeux de cartes nos fautes les

(1) Reproduit par *La Semaine Religieuse* de Fréjus.

plus usuelles, ce qui comprendra au moins cinq séries diverses. La première est déjà épuisée, ce qui est un indice de l'intérêt que l'on porte à l'épuration de notre parler.

Prix du jeu, avec règles, \$0.30; franco, \$0.33, en s'adressant à M. l'abbé Étienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Se procurer aussi à la même adresse: *Dictionnaire du Bon Langage* (\$0.50 franco, relié) et 2000 mots par l'image (\$0.29, franco). Les trois franco: \$1.00

Livres canadiens

Monsieur T. Giroux, 70 avenue Lamontagne, Domaine Lairet, Québec, offre en vente près de 3,000 volumes et brochures (ouvrages canadiens). A part ceux déjà mentionnés à la page 320 de notre dernier numéro, nous notons les œuvres de Buies, Casgrain, David, Dionne, Faucher de St. Maurice, Fréchette, Gosselin, P.-G. Roy, Routhier, Sulte, Têtu, etc.

Aussi l'Opinion Publique, 14 vols reliés, Histoire du Canada de Bibaud, Les Archives Canadiennes, Mémoires du chevalier de Lévis, Jugements et délibérations du Conseil Souverain, Dictionnaire généalogique de l'abbé C. Tanguay, Revue Canadienne, Histoire de la Seigneurie de Lauzon de J.-E. Roy, Histoire des Ursulines de Québec, Histoire des Ursulines des Trois-Rivières. Aussi dictionnaire Bescherelle (Dictionnaire des Verbes), Lafaye (Dictionnaire des Synonymes).

Où faire relier "L'Enseignement Primaire"

M. Jérémie Richard, relieur, 31 rue Sault-au-Matelot, Québec, s'est fait une spécialité dans la reliure de *L'Enseignement Primaire*. Il relie chaque année des centaines de volumes de la revue, à un prix modéré.

